Mode d'emploi
KAVOLUX 1410 B

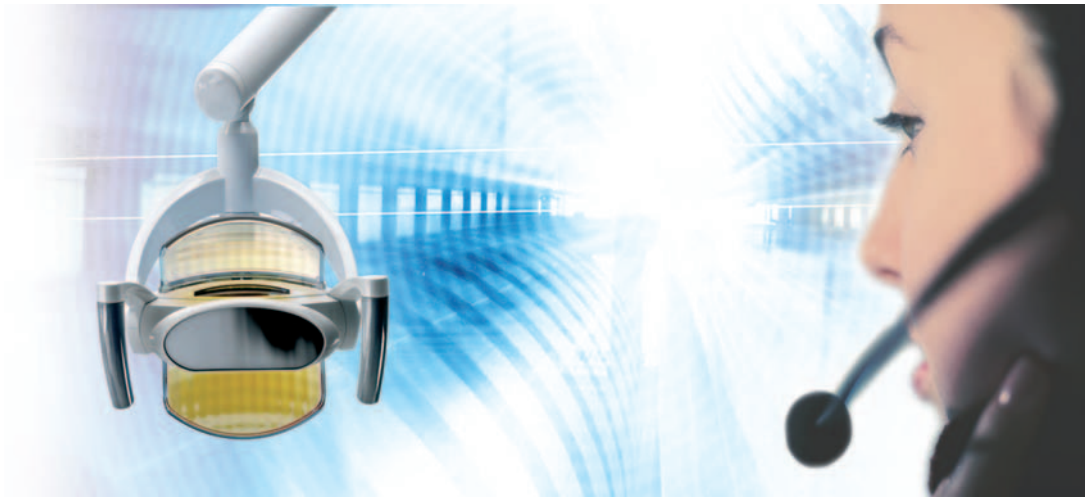

En toute sécurité.

KaVo. Dental Excellence.

Distribution :
KaVo Dental GmbH
Bismarckring 39
D-88400 Biberach
Tél. +49 7351 56-0
Fax +49 7351 56-1488

Fabricant :
Kaltenbach & Voigt GmbH
Bismarckring 39
D-88400 Biberach
www.kavo.com

CE

Table des matières

Table des matières 1

1 Informations pour l'utilisateur 3
1.1 Guide de l'utilisateur 3
1.1.1 Abréviations 3
1.1.2 Symboles 3
1.1.3 Auditoire 3
1.2 Service 4
1.3 Conditions de garantie 5
1.4 Transport et stockage 6
1.4.1 Réglementation sur les emballages du 28.8.1998 6
1.4.2 Dégradations lors du transport 6
1.4.3 Stockage 8

2 Sécurité 9
2.1 Description des symbôles de sécurité 9
2.1.1 Symbole d'avertissement 9
2.1.2 Structure 9
2.1.3 Description des niveaux de danger 9
2.2 Utilisation prévue 10
2.2.1 Indications de compatibilité électromagnétique 11
2.2.2 Elimination des déchets 15
2.2.3 Elimination des appareils électroniques 15

3 Description du produit 16
3.1 Compatibilité de montage 16
3.2 Descriptif 17
3.2.1 Lampe scialytique 17
3.2.2 Plage pivotante / Équerres 18
3.2.3 Plaque signalétique 18
3.2.4 Caractéristiques techniques et exigences requises 20

4 Manipulation 21
4.1 Marche/Arrêt 21
4.2 Réglage de la luminosité 22

5 Suppression des anomalies 23

6 Montage 24
6.1 Emballage 24
6.1.1 Transport et stockage 24
6.1.2 Que faut-il faire en cas d'avaries de transport ? 24
6.1.3 Colis 24
6.1.4 Déballage 25
6.2 Conditions préalables au montage 27
6.2.1 Conditions préalables au montage sur appareil 27
6.2.2 Conditions préalables à la suspension plafonnière 27

6.3 Montage sur appareil 28
6.3.1 Indications générales de montage 28
6.3.2 PROMATIC 1057 29
6.3.3 Primus 1058 33
6.3.4 SYSTEMATICA 1060 / 1059 40
6.3.5 SYSTEMATICA 1062 45
6.3.6 ESTETICA Standard 1063 / Comfort 1065 / Sensus 1066 46
6.3.7 Globus 1078 S, Status 1080 TM/C 51
6.4 Suspension plafonnière 57

7 Réglages mécaniques 68
7.1 Réglage du frein du bras pivotant 68
7.2 Réglage du frein de la tête de lampe 69

8 Réglages électriques 70
8.1 Réglage de l'interrupteur Marche/Arrêt 70
8.2 Réglage de la tension de fonctionnement 71

9 Entretien 73
9.1 Méthodes de traitement 73
9.1.1 Consignes générales d'entretien 73
9.1.2 Nettoyage 73
9.1.3 Nettoyage du réflecteur et de la protection anti-éblouissement 74
9.1.4 Nettoyage des poignées 75
9.2 Entretien 76
9.2.1 Remplacement du réflecteur dental 76
9.2.2 Remplacement de la lampe halogène 77

10 Réaliser les contrôles techniques de sécurité 81

1 Informations pour l'utilisateur

1.1 Guide de l'utilisateur

Condition
Veuillez lire ces instructions avant la première mise en service de ce produit afin d'éviter toute erreur de manipulation et tout dégât.

1.1.1 Abréviations

Abréviation	Explication
ME	Mode d'emploi
IE	Instructions d'entretien
IM	Instructions de montage
IT	Instructions techniques
CTS	Contrôle technique de sécurité
IEC	International Electrotechnical Commission
IR	Instructions de réparation
CEM	Compatibilité électromagnétique

1.1.2 Symboles

	Voir chapitre Sécurité / Symboles d'avertissement
	Informations importantes pour l'utilisateur et le technicien.
CE	Sigle CE (Communauté Européenne). Les produits portant ce sigle répondent aux exigences des directives européennes associées (normes européennes en vigueur).
▶	Action nécessaire

1.1.3 Auditoire

Ce document s'adresse aux dentistes, au personnel des cabinets et aux techniciens de service.

1.2 Service

Service d'assistance :
++ 49 (0) 7351 56-2500
Service.Einrichtungen@kavo.com
Les numéros de série du produit doivent être indiqués pour toutes requêtes !
Pour plus d’informations, aller sur : www.kavo.com

1.3 Conditions de garantie

KaVo prend en charge les prestations de garantie vis-à-vis du client final pour le produit cité dans le protocole de remise en ce qui concerne le bon fonctionnement, un matériel sans défaut ou la transformation pour une durée de 12 mois à partir de la date d'achat sous les conditions suivantes :
En cas de réclamation fondée en raison de défauts ou d'insuffisances à la livraison,KaVo se porte garant en effectuant gratuitement, au choix, la fourniture des pièces de rechange ou la réparation. Toutes autres revendications, de quelque nature qu'elles soient, en particulier visant des dommages et intérêts, sont exclues. Dans le cas d'un retard ou d'une faute lourde ou d'intention, la garantie n'est valable que si aucun règlement législatif impératif ne s'y oppose.
KaVo n'endosse pas la responsabilité pour les défauts et leurs conséquences entraînés à la suite d'une usure naturelle ou d'un nettoyage ou maintenance non-conforme, du non-respect des prescriptions de manipulation, d'entretien et de raccordement, d'un entartrage ou d'une corrosion, de la présence d'impuretés dans l'alimentation en air ou en eau ou des influences chimiques ou électriques qui seraient inhabituelles ou ne seraient pas permises d'après les spécifications du constructeur.
La prestation de garantie ne s'étend pas, en règle générale, aux lampes, verrerie, pièces en caoutchouc et à la résistance des couleurs des matières plastiques.
La garantie est exclue lorsque les défauts ou leurs conséquences reposent sur le fait que le client ou une tierce personne a effectué des interventions ou des modifications sur le produit.
Les revendications concernant cette prestation de garantie ne peuvent être exercées que si le protocole de remise faisant partie du produit (copie) est envoyé à KaVo et que l'original du document peut être présenté par l'opérateur/utilisateur.

1.4 Transport et stockage

1.4.1 Réglementation sur les emballages du 28.8.1998

Indication
Est uniquement valable pour la République fédérale d'Allemagne

L'élimination et le recyclage des emballages de transport de KaVo sont effectués dans le cadre du système dual par le moyen des entreprises d'élimination des déchets locales et des entreprises de recyclage.
Vous trouverez plus d'informations concernant l'élimination des déchets et le recyclage ainsi que des listes à jour des entreprises d'élimination des déchets locales et des entreprises de recyclage sur Internet :
http://www.umweltdatenbank.de
http://www.quality.de
Les emballages KaVo rapportés par les clients à leurspropres frais sont renvoyés par KaVo sans frais supplémentaires et sans remboursement aux entreprises de recyclage appropriées spécialisées à cet effet.

1.4.2 Dégradations lors du transport

En Allemagne

Si lors de la livraison l'emballage externe est visiblement endommagé, procéder comme suit :
1. le destinataire note la perte ou les dégâts dans l'accusé de réception. Le destinataire et les employés de l'entreprise de transport signent cet accusé de réception.
2. Ne pas modifier le produit ni l'emballage.
3. Ne pas utiliser le produit.
4. Signaler les dégâts auprès du transporteur.
5. Signaler les dégât auprès de KaVo.
6. Ne renvoyer en aucun cas un produit défectueux avant d'avoir consulté KaVo.
7. Envoyer l'accusé de réception signé à KaVo.

Si le produit est endommagé sans que le dommage ait été visible sur l'emballage lors de la livraison, procéder comme suit :
1. signaler immédiatement les dégâts à l'entreprise de transport, au plus tard au 7ème jourde la livraison.
2. Signaler les dégât auprès de KaVo.
3. Ne pas modifier le produit ni l'emballage.
4. Ne pas utiliser le produit endommagé.

Indication
Si le destinataire enfreint l'une des obligations nommées ci-dessous lui incombant, il sera considéré que le dégât n'est survenu qu'après la livraison.(conf. ADSp. Art. 28).

En dehors de l'Allemagne

Indication
KaVo n'endosse pas la responsabilité pour les dommages dus au transport.
Vérifier immédiatement le contenu après réception !

Si lors de la livraison l'emballage externe est visiblement endommagé, procéder comme suit :
1. le destinataire note la perte ou les dégâts dans l'accusé de réception. Le destinataire et les employés de l'entreprise de transport signent cet accusé de réception.
   Ce n'est qu'en raison de ce constat que le destinataire pourra faire valoir ses droits de dommages et intérêts envers l'entreprise de transport.
2. Ne pas modifier le produit ni l'emballage.
3. Ne pas utiliser le produit.

Si le produit est endommagé sans que le dommage ait été visible sur l'emballage lors de la livraison, procéder comme suit :
1. signaler immédiatement le dommage à l'entreprise de transport, au plus tard au 7ème jourde la livraison.
2. Ne pas modifier le produit ni l'emballage.
3. Ne pas utiliser le produit endommagé.

Indication
Si le destinataire enfreint l'une des obligations nommées ci-dessous lui incombant, il sera considéré que le dégât n'est survenu qu'après la livraison.(conf. à la loi CMR, chapitre 5, art. 30).

1.4.3 Stockage

Indication
Conserver l'emballage pour un envoi éventuel au service ou à laréparation.

Les symboles imprimés à l'extérieur valent pour le transport et le stockage et ont la signification suivante.

	Transporter debout ; avec le haut dans le sens de la flèche !
	Protéger contre les chocs !
	Protéger contre l'humidité !
	Charge de gerbage autorisée.
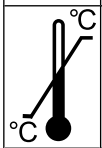	Fourchette de températures.
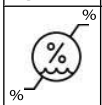	Humidité de l'air
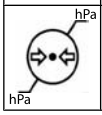	Pression atmosphérique

2 Sécurité

2.1 Description des symbôles de sécurité

2.1.1 Symbole d'avertissement

	Symbole d'avertissement

2.1.2 Structure

DANGER

L'introduction décrit le type et la source du danger.
Ce chapitre indique les conséquences possibles d'un non-respect des recommandations.
- L'étape facultative indique les mesures à appliquer pour éviter tout danger.

2.1.3 Description des niveaux de danger

Afin de permettre d'éviter les dégâts et blessures, ce document répartit les indications de sécurité en trois niveaux de danger.

ATTENTION

ATTENTION
désigne une situation dangereuse, qui peut entraîner des blessures ou des dommages légers / moyens.

AVERTISSEMENT

AVERTISSEMENT
désigne une situation dangereuse, qui peut entraîner des blessures graves / mortelles.

DANGER

DANGER
désigne un danger maximal entraînant immédiatement des blessures graves / mortelles.

2.2 Utilisation prévue

Ce produit KaVo est une lampe scialytique destinée à éclairer la cavité buccale pendant le traitement dentaire.
KAVOLUX 1410 B peut être monté en plafonnier ou placé directement sur l'appareil de traitement.
Ne pas utiliser KAVOLUX 1410 B dans les environnements soumis à risque d'explosion.
Ne pas utiliser KAVOLUX 1410 B sans la protection anti-élouissement prévue, car elle sert de protection tactile et contre les bris de verre.
Une utilisation conforme implique également l'observation de toutes les indications données dans le mode d'emploi ainsi que la réalisation des opérations d'inspection et d'entretien.

Veuillez appliquer et satisfaire les directives et/ou les lois nationales, les dispositions nationales et les règles de la technique concernant ce produit pour la mise en service et durant le fonctionnement du produit KaVo conformément aux objectifs prédéfinis.

L'utilisateur est tenu de vérifier la sûreté de fonctionnement et l'état de conformité de l'appareil avant chaque utilisation.

Lors de l'utilisation, il est impératif de respecter les dispositions juridiques nationales, en particulier :
- les dispositions de protection du travail en vigueur.
- les dispositions de prévention applicables contre les accidents.

L'utilisateur a l'obligation :
- de n’utiliser que des produits ne présentant aucun défaut,
- de protéger les patients, les tiers et lui-même de tout danger,
- d’éviter toute contamination liée au produit.

En cas de suspension plafonnière de KAVOLUX 1410 B, respecter impérativement les directives réglementaires et légales de construction.
N'utiliser que des éléments de fixation autorisés (chevilles pour charges lourdes) pour la suspension plafonnière.
En cas de suspension plafonnière, l'installation électrique doit être confiée exclusivement à un électricien autorisé et agréé.
L’installation électrique doit être conforme aux exigences et stipulations selon VDE 0100 ou 0107.

Afin de garantir le caractère opérationnel du produit KaVo à tout moment et de le maintenir en bon état de fonctionnement, les travaux d'entretiens recommandés doivent être effectués chaque année.
Un contrôle de sécurité (CS) technique doit être effectué à un intervalle de 2 ans.

Autres mesures annuelles :
Contrôle de l'installation électrique conformément au BGV A 2 (valable uniquement pour l'Allemagne).
Contrôle visuel (d'après DIN EN ISO 9680 et DIN EN 60601-1) de la stabilité et de l'intégrité mécanique des bras à ressort et du corps de lampe.

2.2.1 Indications de compatibilité électromagnétique

Lignes directrices et déclaration du constructeur - Applications électromagnétiques

La lampe scialytique KaVolux 1410 B est destinée à l'usage dans l'un des environnements indiqués ci-dessous. Le client ou l'utilisateur du KaVolux 1410 B devra s'assurer que l'appareil est utilisé dans un tel environnement.

Mesures d'émissions parasites	Conformité	Environnement électromagnétique - Lignes directrices
Emissions HF selon CISPR 11	Groupe 1	KaVolux 1410 B utilise l'énergie HF uniquement pour son fonctionnement interne. Pour cette raison, les émissions HF sont très limitées et il est peu probable que les appareils électroniques voisins soient perturbés.
Emissions HF selon CISPR 11	Catégorie B	KaVolux 1410 B peut être utilisé dans toutes les installations y compris celles de l'habitation et celles reliées directement à un réseau d'alimentation public, lequel alimente également les bâtiments d'habitation.
Emissions d'oscillations harmoniques selon IEC 61000-3-2	Catégorie A	KaVolux 1410 B peut être utilisé dans toutes les installations y compris celles de l'habitation et celles reliées directement à un réseau d'alimentation public, lequel alimente également les bâtiments d'habitation.
Émissions de variations de tension/ papillotements selon IED 61000-3-3	Est conforme	KaVolux 1410 B peut être utilisé dans toutes les installations y compris celles de l'habitation et celles reliées directement à un réseau d'alimentation public, lequel alimente également les bâtiments d'habitation.

Lignes directrices et déclaration du constructeur - Résistance aux interférences électromagnétiques

KaVolux 1410 B est destiné à l'usage dans l'un des environnements indiqués ci-dessous. Le client ou l'utilisateur du KaVolux 1410 B devra s'assurer que l'appareil est utilisé dans un tel environnement.

Contrôles de résistance aux interférences	IEC 60601 - Niveau de contrôle	Niveau de conformité	Environnement électromagnétique - Lignes directrices
Décharge d'électricité statique (ESD) selon IEC 61000-4-2	± 6 kV décharge de contact ± 8 kV décharge d'air	±2/4/6 kV décharge de contact ± 2/4/8 kV décharge d'air	Les sols doivent être en bois ou en béton ou recouverts de carrelage en céramique. Si le sol est revêtu de moquette synthétique, le taux d'humidité relative doit être d'au moins 30 %.
Grandeurs de perturbation électrique, rapide et passagère / Rafales selon IEC 6100-4-4	± 2 kV pour les lignes de réseau ± 1 kV pour les lignes d'entrée et de sortie	± 2 kV pour les lignes de réseau	La qualité de la tension d'alimentation devrait correspondre à celle d'un environnement commercial ou d'hôpital.
Tensions de choc (Surges) selon IEC 6100-4-5	± 1 kV tension symétrique ± 2 kV tension en mode commun	± 1 kV tension symétrique ± 2 kV tension en mode commun	La qualité de la tension d'alimentation devrait correspondre à celle d'un environnement commercial ou d'hôpital.
Baisses de tension, interruptions de courte durée et fluctuations de la tension d'alimentation selon IEC 61000-4-11	< 5 % U(> 95 % baisse de la U T pour ½ période 40 % U(60 % baisse de la U T pour 5 périodes 70 % U(30 % baisse de la U T pour 25 périodes < 5 % U(> 95 % baisse de la U T pour 5 s (250 périodes)	< 5 % U(> 95 % baisse de la U T pour ½ période 40 % U(60 % baisse de la U T pour 5 périodes 70 % U(30 % baisse de la U T pour 25 périodes < 5 % U(> 95 % baisse de la U T pour 5 s (250 périodes)	La qualité de la tension d'alimentation devrait correspondre à celle d'un environnement commercial ou d'hôpital. Si l'utilisateur exige de KaVolux 1410 B un fonctionnement continu, même en cas d'interruption de courant, nous recommandons d'alimenter KaVolux 1410 B à partir d'une alimentation sans coupure ou par batterie.
Champ magnétique pour la fréquence d'approvisionnement (50/60 Hz) selon IEC 61000-4-8	3 A/m	3 A/m	Les champs magnétiques de la fréquence du réseau devraient correspondre aux valeurs standard disponibles dans l'environnement commercial ou d'hôpital.

Note :
UT est la tension alternative du réseau avant l'utilisation du niveau de contrôle.

Lignes directrices et déclaration du constructeur - Résistance aux interférences électromagnétiques

La lampe scialytique KaVolux 1410 B est destinée à l'usage dans l'un des environnements indiqués ci-dessous. Le client ou l'utilisateur du KaVolux 1410 B devra s'assurer que l'appareil est utilisé dans un tel environnement.

Contrôles de résistance aux interférences	IEC 60601 - Niveau de contrôle	Niveau de conformité	Environnement électromagnétique - Lignes directrices
Grandeur de perturbation HF par conduction selon IEC 61000-4-6 Grandeurs de perturbation HF par rayonnement selon IEC 61000-4-3	3 V_{eff} 150 kHz à 80 MHz en dehors des plages ISM[a] 3V/m 80 MHz à 2,5 GHz	3 V_{eff} 3 V/m	Les appareils radio portatifs et mobiles ne doivent pas être utilisés à une distance plus courte, par rapport à KaVolux 1410 B y compris les conduites, que celle de protection recommandée et calculée selon l'équation spécifique pour la fréquence d'émission. [d] Des interférences sont possibles dans l'environnement des appareils portant le symbole suivant . Distance de protection recommandée : d=1,17 √P d=1,17 √P de 80 MHz à 800 MHz d=2,33 √P de 800 MHz à 2,5 GHz avec P comme puissance nominale maximale de l'émetteur en watts (W) selon les indications du fabricant d'émetteur et d comme distance de protection recommandée en mètres (m). [b] L'intensité du champ des émetteurs radio stationnaires doit être inférieure au niveau de conformité pour toutes les fréquences, selon un examen sur place[e] . . [d] Des interférences sont possibles dans l'environnement des appareils portant le symbole suivant .

Note 1 :
Pour 80 MHz et 800 MHz, le régime de fréquence le plus élevé est appliqué.
Note 2 :
Ces lignes directrices ne sont pas forcément applicables à toutes les situations. La diffusion des ondes électromagnétiques est influencée par l'absorption et la réflexion des bâtiments, objets et personnes.

[a] Les plages de fréquences ISM (pour les applications médicales, scientifiques et industrielles) entre 150 kHz et 80 MHz vont de 6,765 MHz à 6,795 MHz ; 13,553 MHz à 13,567 MHz ; 26,957 MHz à 27,283 MHz et 40,66 MHz à 40,70 MHz.

[b] Les niveaux de conformité des plages de fréquences ISM entre 150 kHz et 80 MHz et de la zone de fréquences de 80 MHz à 2,5 GHz sont destinés à réduire la probabilité que les dispositifs de communication mobiles ou portables provoquent des

perturbations lorsqu'ils sont amenés involontairement à proximité du patient. C'est pourquoi, on utilise le facteur supplémentaire 10/3 lors du calcul des distances de protection recommandées dans ces zones de fréquences.

[c] Les intensités de champ des émetteurs stationnaires, comme par exemple les stations de base des téléphones radio et les appareils radio de la circulation, les stations radio amateur, la radiodiffusion AM et FM ou les émetteurs de télévision, ne peuvent théoriquement pas être déterminées exactement à l'avance. Pour déterminer l'environnement électromagnétique concernant les émetteurs stationnaires, une étude du site devrait être envisagée. Si l'intensité du champ, mesurée sur le site où KaVolux 1410 B sera utilisé, dépasse le niveau de conformité ci-dessus, KaVolux 1410 B devra être observé pour s'assurer que le fonctionnement est conforme à l'usage. Si des caractéristiques de puissance inhabituelles sont observées, des mesures supplémentaires pourront être nécessaires comme, par exemple, une modification d'orientation ou un autre emplacement pour KaVolux 1410 B.

[d] Au dessus du régime de fréquence de 150 kHz à 80 MHz, l'intensité du champ devra être inférieure à 3 $_{eff}$ V/m.

Distances de protection recommandées entre les appareils de télécommunication HF portables et mobiles et KaVolux 1410 B

KaVolux 1410 B est conçu pour un fonctionnement dans un environnement électromagnétique dans lequel les grandeurs de perturbation HF sont contrôlées. Le client ou l'utilisateur de KaVolux 1410 B peut contribuer à éviter les perturbations électromagnétiques dans la mesure où il respecte la distance minimale indiquée ci-après entre les appareils de télécommunication HF portables et mobiles (émetteurs) et KaVolux 1410 B en fonction de la puissance de sortie de l'appareil de communication.

Le tableau indique la distance (en mètres) de protection nécessaire dépendant de la fréquence d'émission :

Puissance nominale de l'émetteur en W	150 kHz à 80 MHz d = 1,17 √P	80 MHz à 800 MHz d = 1,17 √P	800 MHz à 2,5 GHz d = 2,33 √P
0,01	0,1	0,1	0,2
0,1	0,4	0,4	0,7
1	1,2	1,2	2,3
10	3,7	3,7	7,4
100	11,7	11,7	23,3

Pour les émetteurs dont la puissance nominale maximale n'est pas indiquée dans le tableau ci-dessus, la distance de protection recommandée d en mètres (m) peut être déterminée en utilisant l'équation appartenant à la colonne correspondante, et où P est la puissance nominale maximale de l'émetteur en watts (W), selon les indications du fabricant d'émetteur.

Note 1 :
Pour 80 MHz et 800 MHz, le régime de fréquence le plus élevé est appliqué.
Note 2 :
Ces lignes directrices ne sont pas forcément applicables à toutes les situations. La diffusion des ondes électromagnétiques est influencée par l'absorption et la réflexion des bâtiments, objets et personnes.

2.2.2 Elimination des déchets

Indication
L'élimination ou le recyclage des déchets produits doit être effectué de manière à ce qu'ils ne présentent aucun danger pour l'homme et l'environnement, dans le respect des réglementations nationales.
Les réponses à toutes les questions sur l'élimination conforme du produit KaVo seront fournies par lafiliale KaVo.

2.2.3 Elimination des appareils électroniques

Indication
Sur la base de la directive UE 2002/96 concernant les appareils électriques et électroniques périmés, nous attirons votre attention sur le fait que le présent produit est soumis à la directive citée et doit faire l'objet d'un traitement spécial à l'intérieur de l'UE.
Avant le démontage / élimination du produit, on doit procéder à une préparation complète (désinfection / stérilisation), comme indiqué au chapitre "Méthodes de préparation".
Pour plus d'informations, s'adresser à KaVo (www.kavo.com) ou au concessionnaire dentaire.

3 Description du produit

Indication
Pour les appareils de traitement suivis de l'astérisque (*), le montage de la lampe KAVOLUX 1410 B n'est possible qu'avec le kit de montage support **N° d'article 0.724.3401**.

3.1 Compatibilité de montage

Les appareils de traitement KaVo suivants sont adaptés au montage du KAVOLUX 1410 B :

- PROMATIC 1057
- Primus 1058
- SYSTEMATICA 1059 S / T / G*
- SYSTEMATICA 1060 S / SK / T / TK
- SYSTEMATICA 1060 G* / GK*
- SYSTEMATICA 1062 S / T / C*
- SYSTEMATICA 1062 G*
- ESTETICA Standard 1063
- ESTETICA Comfort 1065
- ESTETICA Sensus 1066
- Globus 1078 S
- Status 1080 TM/C

3.2 Descriptif

3.2.1 Lampe scialytique

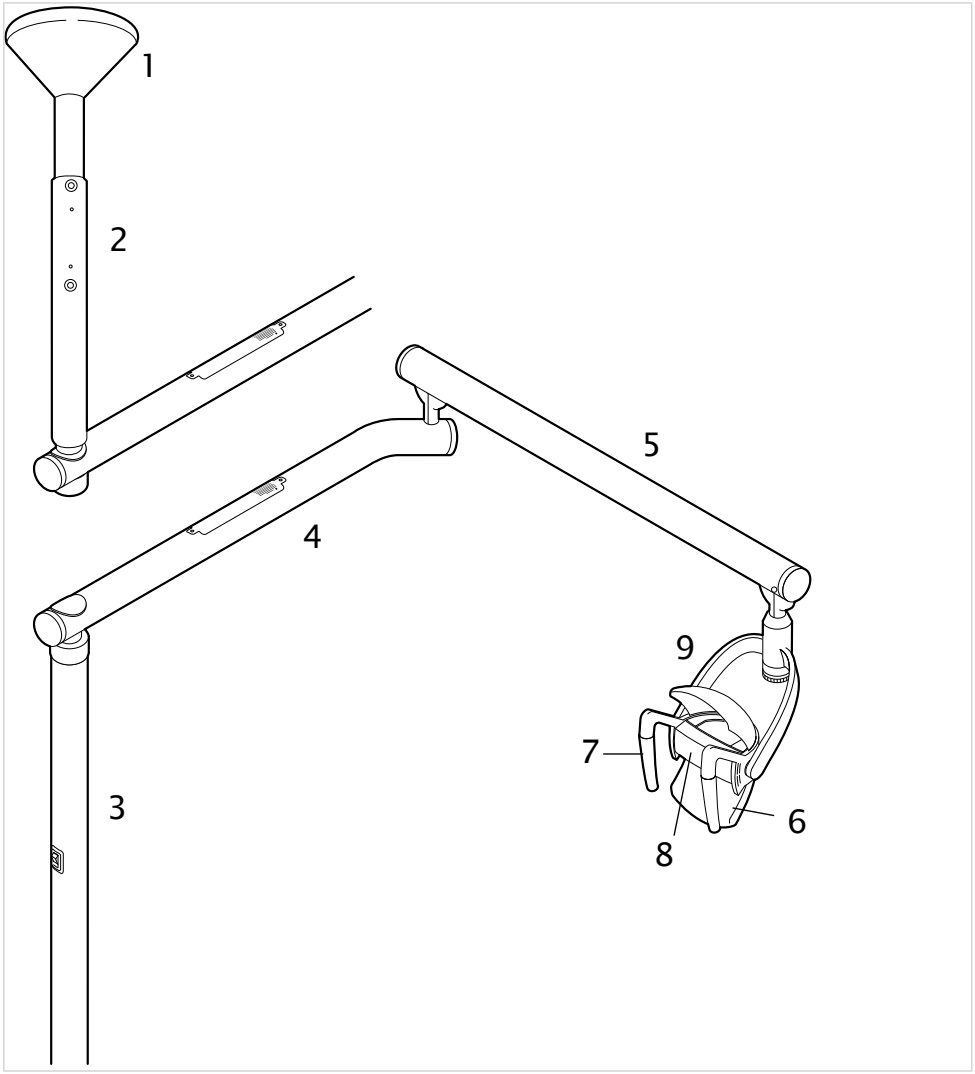

① Couvercle (pour suspension plafonnière)
② Colonne (pour suspension plafonnière)
③ Barre de montage (pour montage sur appareil)
④ Bras pivotant
⑤ Bras à ressort
⑥ Réflecteur
⑦ Poignées
⑧ Protection anti-éblouissement
⑨ Tête de lampe

Les poignées ⑦ sont disponibles en deux versions :
- Grilamid : **N° d'article 1.001.4472**
  Blanc, désinfection par essuyage uniquement
- Peek : **N° d'article 1.002.4489**
  Gris, stérilisable à 135 °C

3.2.2 Plage pivotante / Équerres

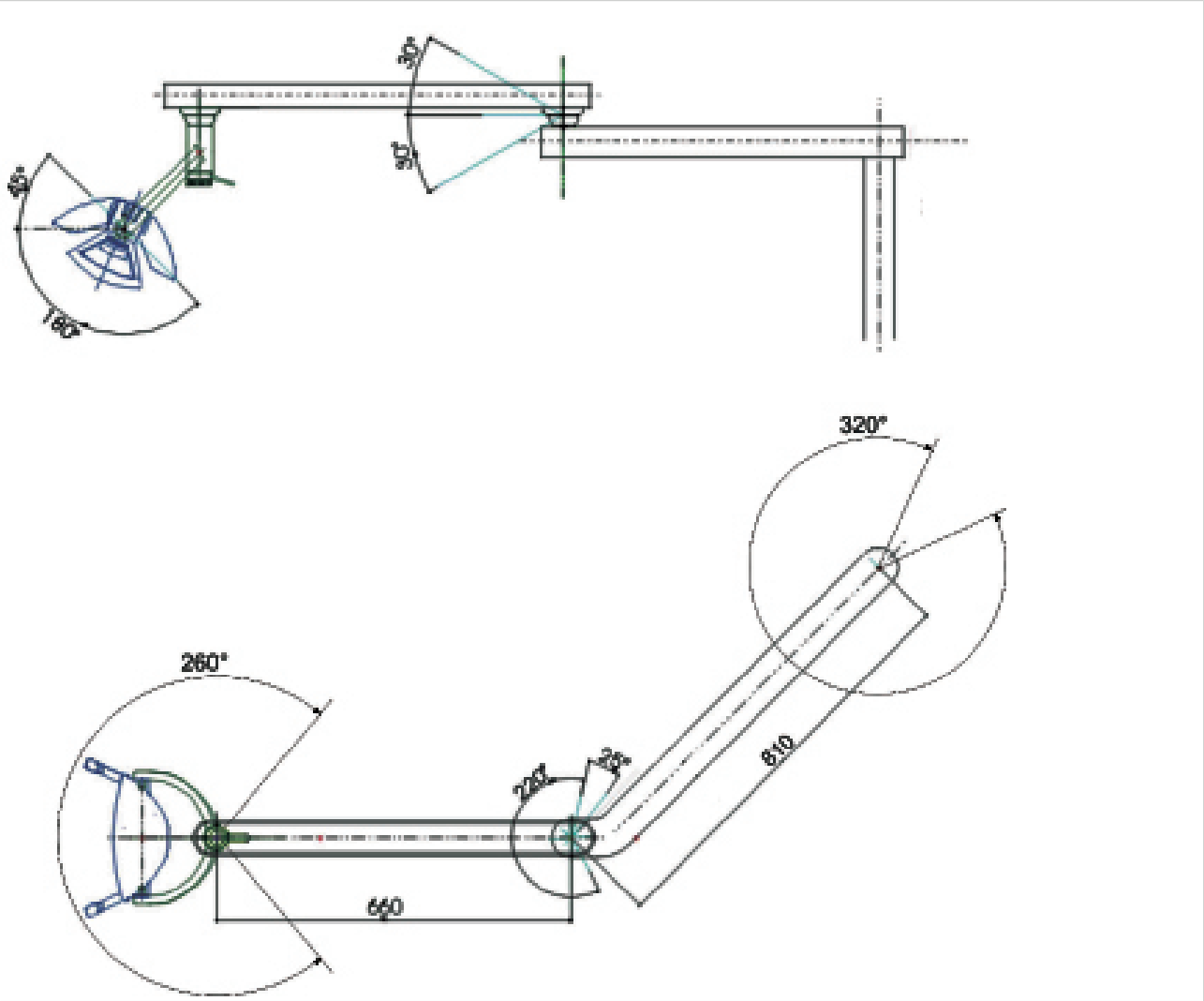

3.2.3 Plaque signalétique

Il existe une plaque signalétique pour la lampe scialytique et, en cas de suspension plafonnière, une plaque signalétique supplémentaire pour la plaque de secteur.
La plaque signalétique du scialytique se trouve sur la façade inférieure du bras pivotant.
La plaque signalétique de la plaque de secteur est incluse dans le set de suspension plafonnière.

Type	Type d'appareil KAVOLUX 1410 B-L
NS	Année de fabrication - Numéro de série
REF	Numéro d'article
	Sigle CSA US
	Sigle CE selon la directive CE 93/42 sur les produits médicaux
	Sigle VDE
	Indications pour l'élimination **voir aussi :** Utilisation conforme
	Tenir compte des documents d'accompagnement

La plaque signalétique de la plaque de secteur est placée, en cas de suspension plafonnière, près de la plaque signalétique du scialytique.

Type	Set de suspension plafonnière
NS	Année de fabrication - Numéro de série
REF	Numéro d'article
	Sigle CSA US
	Sigle CE selon la directive CE 93/42 sur les produits médicaux

	Sigle VDE
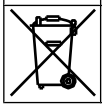	Indications pour l'élimination **voir aussi :** Utilisation conforme

3.2.4 Caractéristiques techniques et exigences requises

Lampe scialytique	
Tension à l'entrée :	20 à 24 volts AC
Fréquence :	50/60 Hertz
Puissance absorbée :	Max. 150 volts-ampères
Intensité lumineuse :	Env. 30000 + 1000 Lux
Température de couleur :	Env. 4100 Kelvin
Plaque de secteur	
Tension à l'entrée :	100/120/140/200/220/240 volts AC
Fréquence :	50/60 Hertz
Puissance absorbée :	Max. 150 volts-ampères
Protection par fusible intégrée en ampères :	Interrupteur automatique C 16 ou fusible à vis 10 A
Conditions d'environnement	
Conditions d'utilisation / Température :	+10° C à +40 ° C
Humidité de l'air relative :	30% à 75%
Pression atmosphérique :	700 à 1060 hPa
Conditions de transport et de stockage	
Température de transport et de stockage :	-20° C à +40 ° C
Humidité de l'air relative	5 % à 95 % (sans condensation)
Pression atmosphérique	700 à 1060 hPa

4 Manipulation

4.1 Marche/Arrêt

Condition
Pour la suspension plafonnière : Interrupteur d'alimentation allumé
Pour le montage sur appareil : appareil de traitement allumé (voir le mode d'emploi de l'appareil de traitement)

- Mise en marche : tourner le commutateur à levier ② vers la droite.
  Un symbole représentant l'état allumé apparaît à gauche du commutateur à levier.

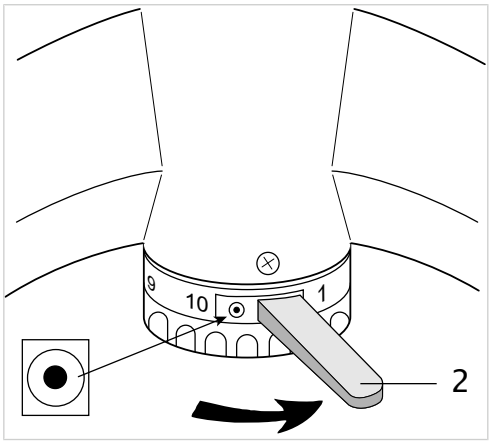

- Mise hors service : tourner le commutateur à levier ② vers la gauche.
  Un symbole représentant l'état éteint apparaît à droite du commutateur à levier.

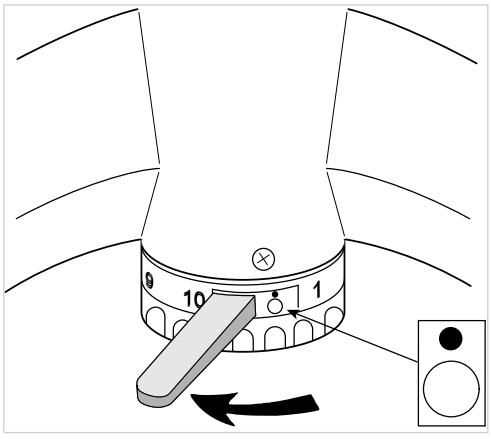

4.2 Réglage de la luminosité

- Augmentation de la luminosité : tourner le bouton rotatif ③ vers la droite.
- Réduction de la luminosité : tourner le bouton rotatif vers la gauche.

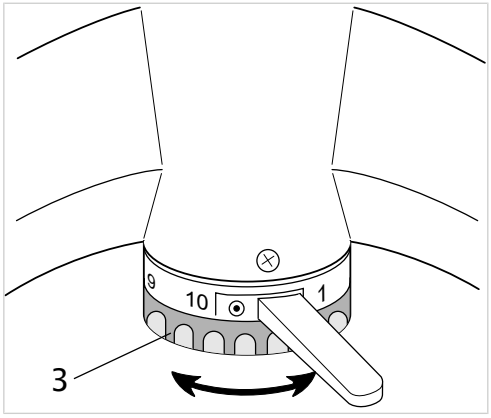

5 Suppression des anomalies

Indication
Si les dysfonctionnements ne peuvent pas être localisés et éliminés à l'aide de ce dépistage des défauts, un technicien agréé par KaVo doit être chargé d'y remédier.

En cas de montage sur appareil

Panne	Cause	Remède
L'unité de traitement et le scialytique ne fonctionnent pas	Interrupteur principal de l'unité de traitement sur Arrêt	Allumer l'interrupteur principal de l'unité de traitement
Le scialytique s'allume et s'éteint de manière sporadique.	Le fusible thermique de protection du scialytique s'est déclenché	Le fusible thermique se déclenche après chaque phase de refroidissement de la lampe. Le ventilateur est hors service ou un encrassement bloque la circulation de l'air
Le scialytique ne fonctionne pas	Défaut de la lampe halogène	Remplacer la lampe halogène (**N° d'article 0.740.4211**)

En cas de suspension plafonnière

Panne	Cause	Remède
Le scialytique ne fonctionne pas	L'interrupteur d'alimentation du scialytique est sur Arrêt Fusible fin F1 fondu	Éteindre l'interrupteur d'alimentation Remplacer le fusible
Le scialytique ne s'allume pas, de l'air s'évacue par la tête de lampe	Le fusible thermique de protection du scialytique s'est déclenché Défaut de la lampe halogène	Éteindre le scialytique et le laisser refroidir Remplacer la lampe halogène (**N° d'article 0.740.4211**)

6 Montage

6.1 Emballage

6.1.1 Transport et stockage

L'emballage est constitué de polystyrène expansé lui-même protégé par un carton Superwell. Les indications imprimées à l'extérieur valent pour le transport et le stockage et ont la signification suivante :

1. transporter debout, flèches vers le haut
2. Protéger des chocs
3. Protéger de l'humidité
4. Température -40° C à +55° C
5. Humidité de l'air 5% à 60%
6. Pression atmosphérique 700 hPa à 1060 hPa

6.1.2 Que faut-il faire en cas d'avaries de transport ?

- Dans tous les cas, laisser la marchandise et l’emballage en l'état.
- Déclarer l’avarie auprès du transporteur.
- Prendre contact avec KaVo dans un délai de 4 jours (tél. : 0 73 51 / 56-0).
- KaVo a besoin de la lettre de voiture avec confirmation de l’avarie pour procéder au règlement de celle-ci.
- Ne pas renvoyer à la société KaVo la marchandise endommagée avant d’avoir obtenu son accord.

6.1.3 Colis

Pour le montage sur appareil

1 colis :
Scialytique avec accessoires et barre de montage.

Longueur :	1100 mm
Largeur :	600 mm
Hauteur :	470 mm
Poids brut :	env. 23 kg
Poids net :	env. 16 kg

Pour suspension plafonnière jusqu'à 2,7 m de hauteur sous plafond

1 colis :
Scialytique avec accessoires, adaptateur plafond et colonne.

Longueur :	1100 mm
Largeur :	600 mm
Hauteur :	470 mm

Poids brut :	env. 32 kg
Poids net :	env. 25 kg

Pour suspension plafonnière à partir de 2,7 m de hauteur sous plafond

Indication
Pour les hauteurs sous plafond supérieures à 2,7 m, la colonne est emballée séparément.

2 colis :
1. Scialytique avec accessoires et adaptateur plafond.

Longueur :	1100 mm
Largeur :	600 mm
Hauteur :	470 mm
Poids brut :	env. 25 kg
Poids net :	env. 18 kg

2. Colonne

Longueur :	930/1300 mm
Largeur :	280 mm
Hauteur :	230 mm
Poids brut :	env. 11/13 kg
Poids net :	env. 8/10 kg

6.1.4 Déballage

ATTENTION

Déballage non conforme.
Détérioration du scialytique.
- Procéder au déballage de la manière décrite ci-dessous.

- Retirer le panneau en polystyrène expansé ① du scialytique.
- Saisir le scialytique par le bras pivotant ② et le bras à ressort ③ et le sortir avec le panneau en polystyrène expansé ④ en le maintenant à la verticale.
- Déposer le scialytique sur l'emballage.

- Retirer le panneau en polystyrène expansé ④ du scialytique.

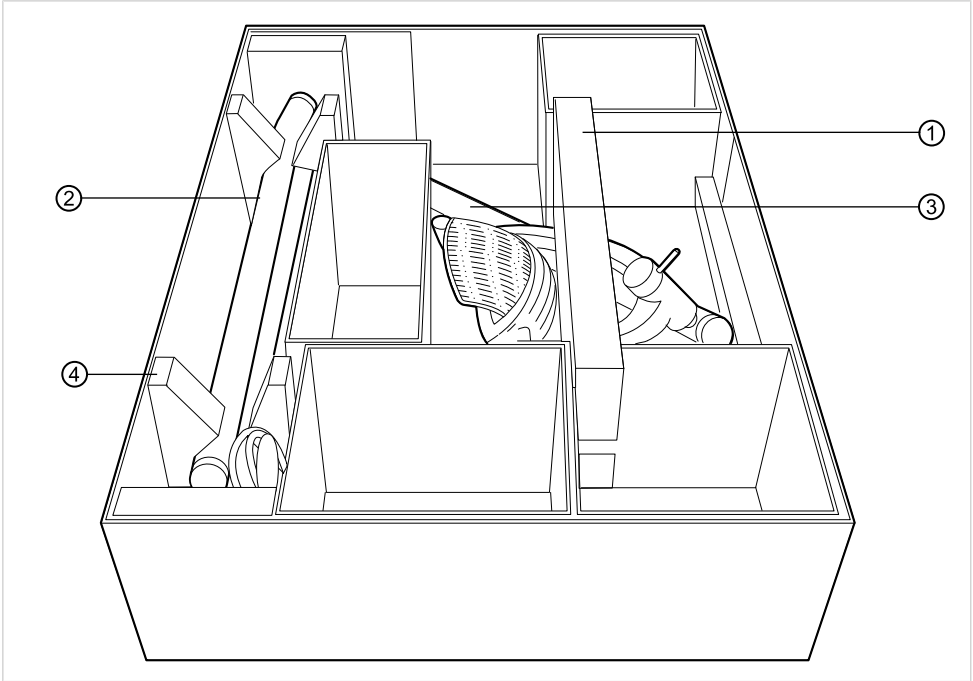

6.2 Conditions préalables au montage

6.2.1 Conditions préalables au montage sur appareil

Pour le montage sur un appareil de traitement KaVo, une barre de montage correspondant au type de l'appareil est nécessaire. Lors de l'indication du type d'appareil à la commande, la barre de montage adaptée est automatiquement incluse dans la livraison.

Indication
En cas de montage du KAVOLUX 1410 B sur un appareil d'une autre marque, prendre contact avec le fabricant correspondant pour connaître les données techniques.

6.2.2 Conditions préalables à la suspension plafonnière

Pour la suspension plafonnière, un appareil de montage plafonnier et une colonne correspondant à la hauteur de plafond ainsi que son couvercle sont nécessaires. Lors de l'indication de la hauteur sous plafond à la commande, le set de suspension plafonnière et la colonne sont automatiquement inclus dans la livraison.

Indication
Lors de l'indication de la hauteur sous plafond à la commande, préciser si le plafond est suspendu.

6.3 Montage sur appareil

6.3.1 Indications générales de montage

Indication
Respecter les dispositions IEC 601.
Éteindre l'interrupteur principal avant le montage.

Le montage sur appareil du KAVOLUX 1410 B comprend les étapes suivantes dans l'ordre :

- Montage de la barre de montage
- Montage du bras pivotant
- Raccordement des câbles

6.3.2 PROMATIC 1057

Indication
Respecter les dispositions IEC 601.
Éteindre l'interrupteur principal avant le montage.

Montage de la barre de montage :

Barre de montage pour PROMATIC 1057 : **N° d'article 0.740.4621**

- Retirer les couvercles ① et ② .
- Visser la barre de montage ③ avec les trois vis ⑤ de sorte que le perçage destiné au frein du bras pivotant soit orienté à 6h.
- Orienter la barre de montage à l'aide des boulons filetés ④ de sorte qu'elle soit parfaitement verticale (niveau à bulle).

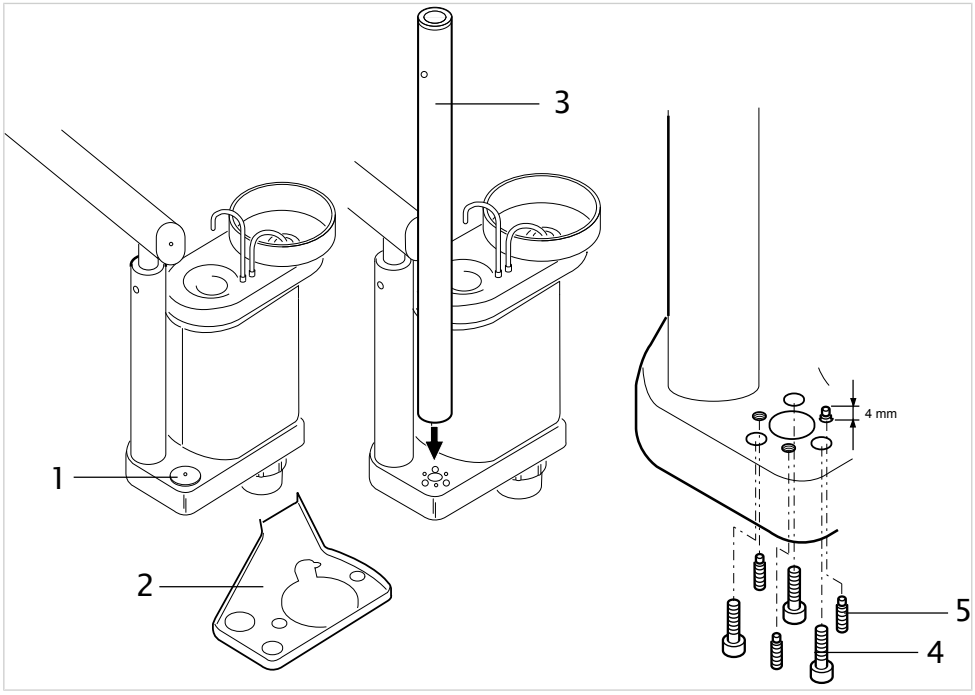

Montage du bras pivotant

- Monter le bloc ① (**N° d'article 1.003.7000**) avec 4 vis M6 x 12 ③ (**N° d'article 0.249.4195**) sur la barre de montage de la lampe.
- Placer le couvercle ② (**N° d'article 1.003.6999**) sur la barre de montage et le fixer avec la vis ④ (**N° d'article 0.251.4501**).

- Placer le bras pivotant sur la barre de montage et le monter à l'aide des quatre vis M5 x 25 ⑤ (**N° d'article 0.249.4186**).

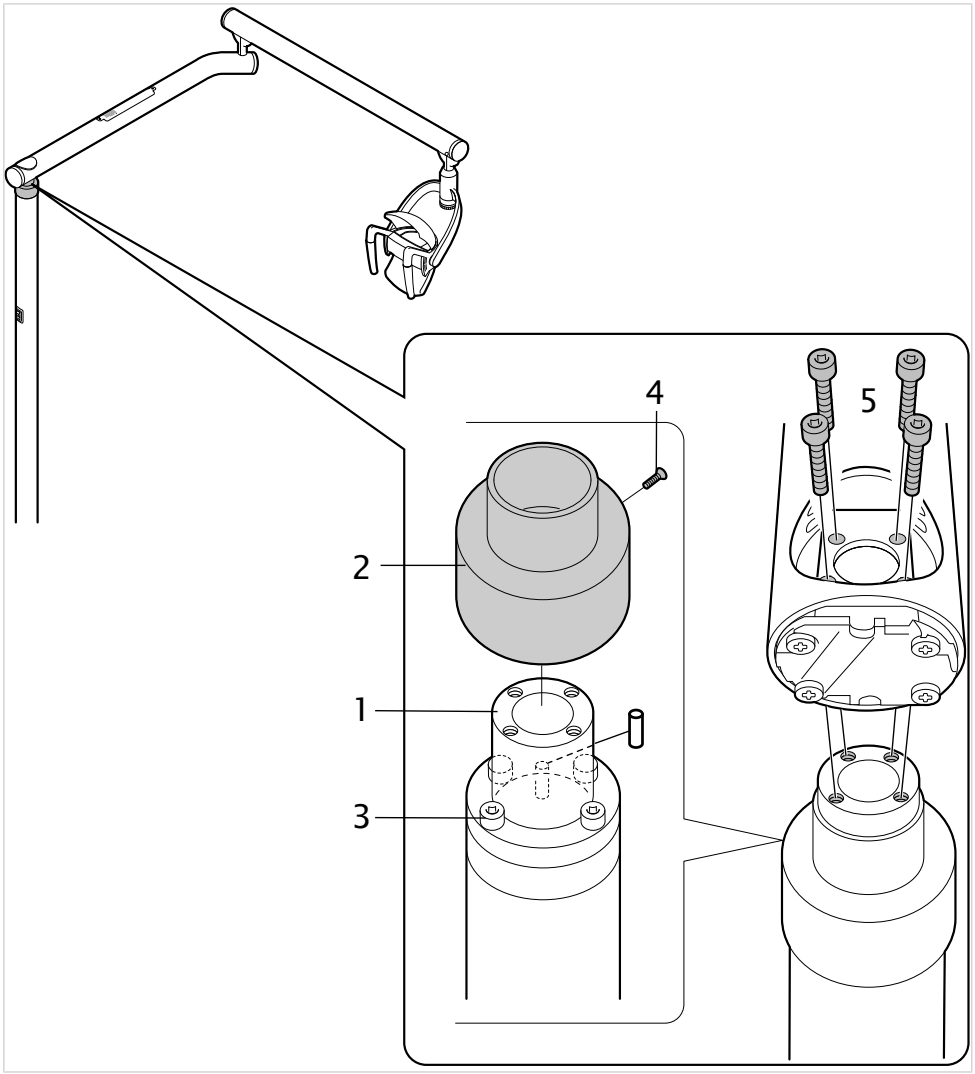

- Passer les câbles dans la barre de montage à travers le perçage puis les tirer vers le bas, jusqu'à ce qu'ils sortent par l'extrémité inférieure de la barre de montage.

- Placer le capuchon (**N° d'article 1.003.7006**) sur le bras pivotant.

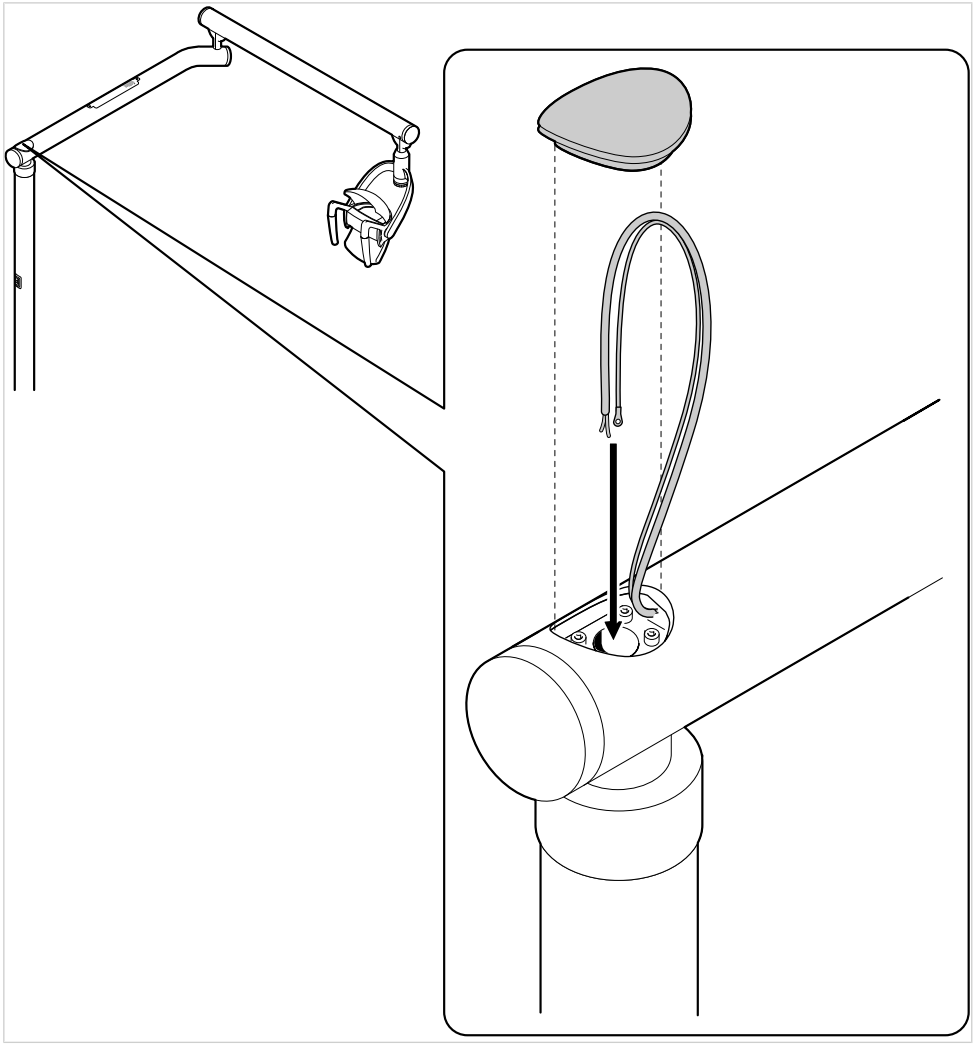

Raccordement des câbles

- Retirer les vis du couvercle de l'élément d'alimentation.
- Démonter le couvercle.
- Raccorder le conducteur de protection de la base de l'appareil à la borne d'équipotentialité.

- Poser l'alimentation (AC 24 V) du scialytique sur la platine centrale de l'appareil et la raccorder à la borne de connexion X 21 (fil brun sur le contact 1, fil bleu sur le contact 3).

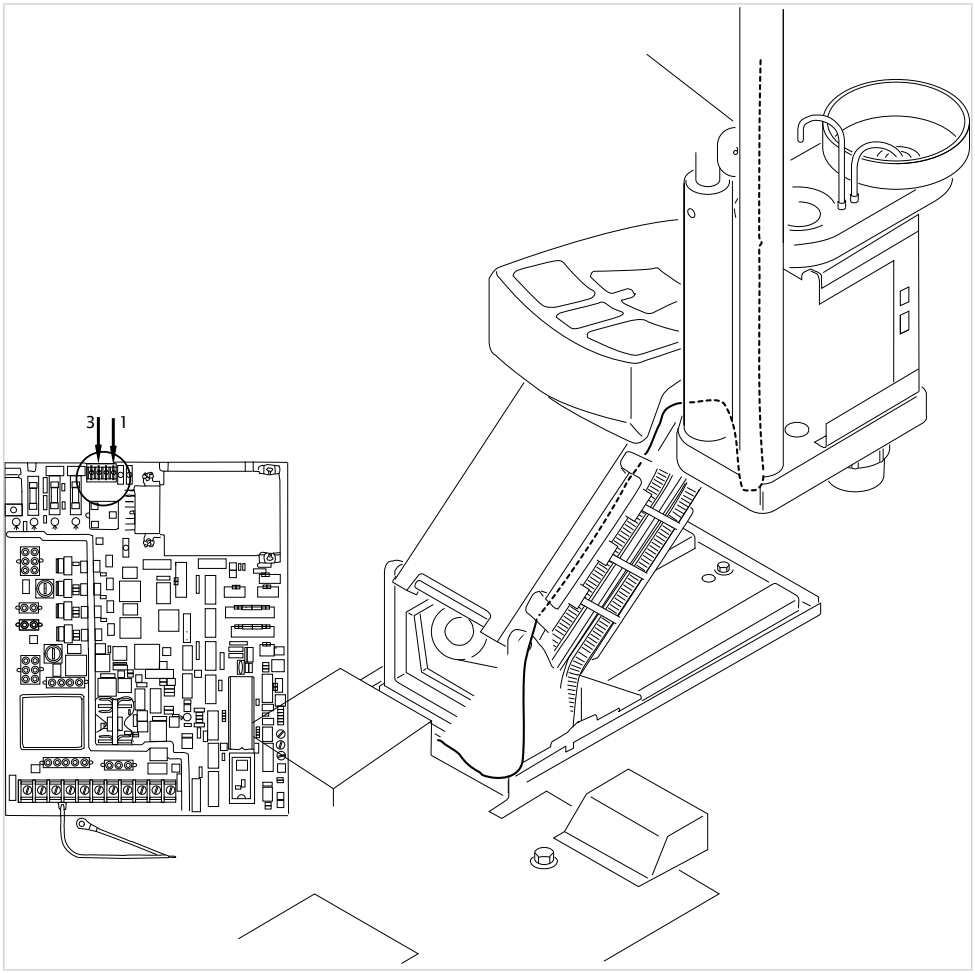

6.3.3 Primus 1058

Indication
Respecter les dispositions IEC 601.
Éteindre l'interrupteur principal avant le montage.

Montage de la barre de montage :

Barre de montage pour Primus 1058 : **N° d'article 0.740.4601**

- Retirer les couvercles ① .

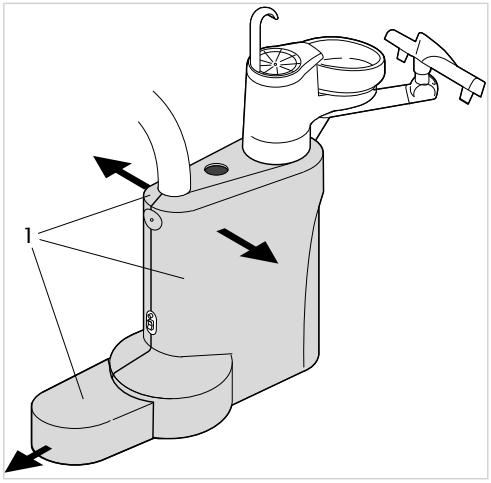

- Desserrer les vis ② du récipient de décontamination et le retirer ③ .

- S'assurer que la vis du conducteur de protection ⑤ et les vis de fixation ④ ne dépassent pas du logement de la lampe.

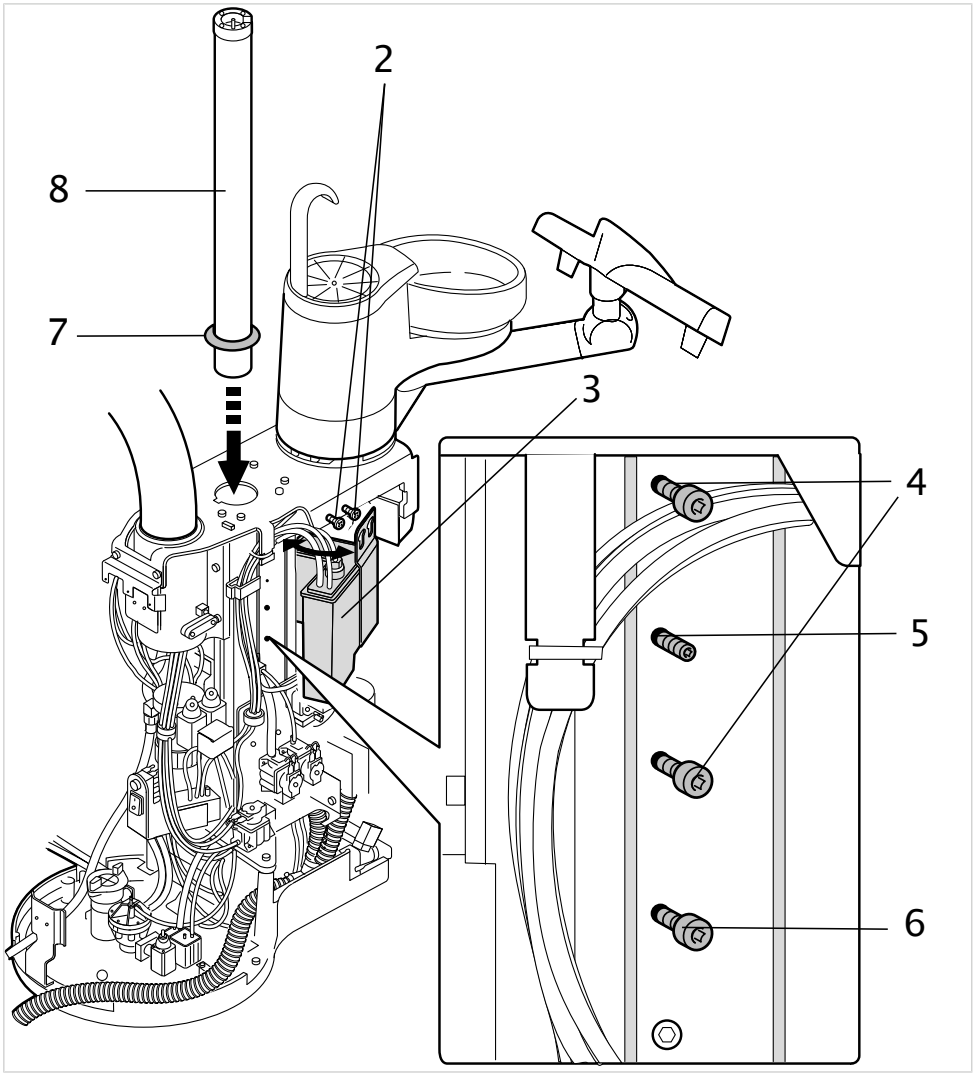

Indication
La barre de montage peut détériorer le vernis en glissant dans le logement de lampe. Visser complètement la vis de butée profonde ⑥ !

- Pousser le joint ⑦ (**N° d'article 0.764.7643**) sur la barre de montage ⑧.
- Introduire la barre de montage dans le logement de lampe.

Positionnement de la barre de montage :
- La hauteur entre le bord supérieur et le pied est d'environ 1800 mm
- Le perçage destiné au frein du bras pivotant indique 6h.

- Serrer fermement la vis du conducteur de protection ⑤ et les vis de fixation ④.
- Replacer le récipient de décontamination ③ et le fixer à l'aide des vis ② .
- Orienter l'unit de sorte que la barre de montage soit parfaitement verticale (voir les instructions de montage sur l'appareil).
  Utiliser un niveau à bulle pour s'en assurer.

- Pousser le joint sur la barre de montage vers le bas.

Montage du bras pivotant

- Monter le bloc ① (**N° d'article 1.003.7000**) avec 4 vis M6 x 12 ③ (**N° d'article 0.249.4195**) sur la barre de montage de la lampe.
- Placer le couvercle ② (**N° d'article 1.003.6999**) sur la barre de montage et le fixer avec la vis ④ (**N° d'article 0.251.4501**).
- Placer le bras pivotant sur la barre de montage et le monter à l'aide des quatre vis M5 x 25 ⑤ (**N° d'article 0.249.4186**).

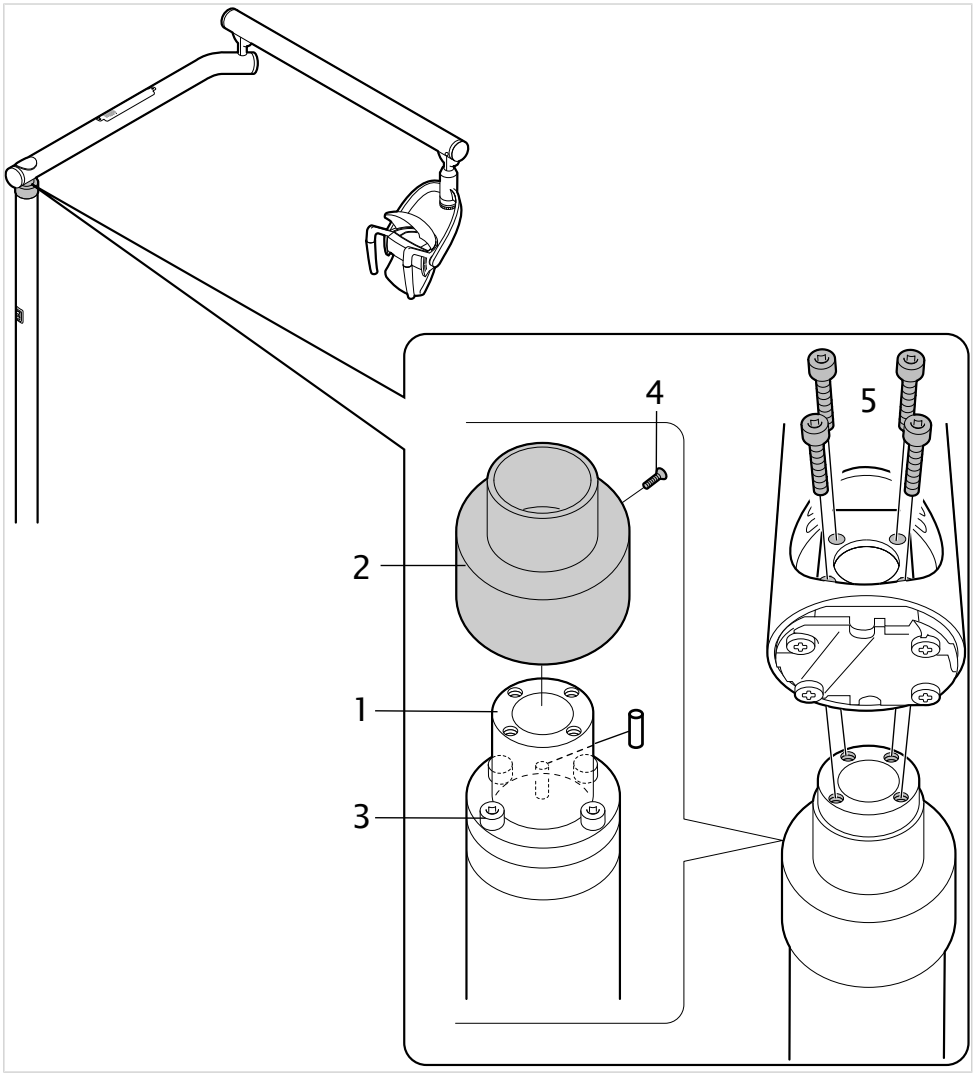

- Passer les câbles dans la barre de montage à travers le perçage puis les tirer vers le bas, jusqu'à ce qu'ils sortent par l'extrémité inférieure de la barre de montage.

- Placer le capuchon (**N° d'article 1.003.7006**) sur le bras pivotant.

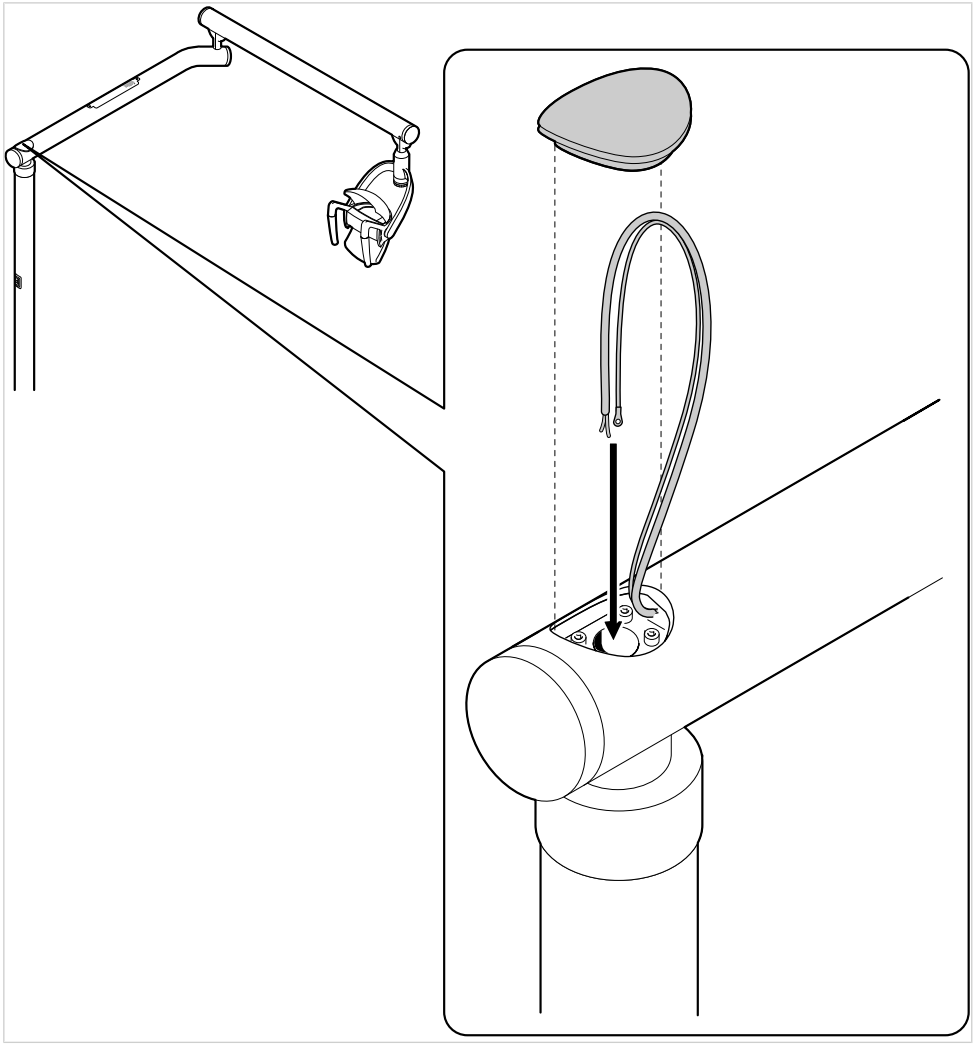

Raccordement des câbles

- Poser le conducteur de protection ⑧ et raccorder à la base de l'appareil.

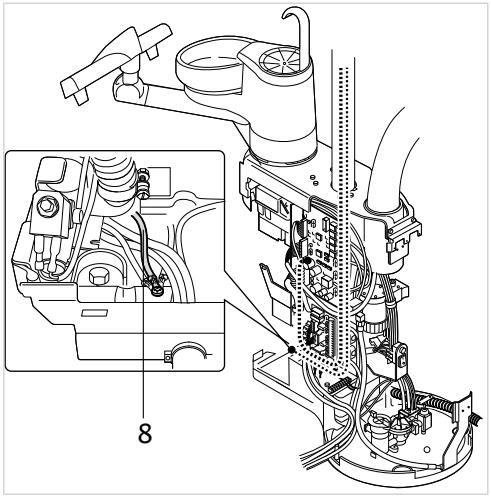

Commande du scialytique depuis l'interrupteur KAVOLUX 1410-B :
le raccordement du scialytique se fait directement sur la borne plate.

Indication
Ce raccordement doit être sélectionné lorsque le relais DCA est déjà attribué (p. ex. à la Multibox).

- Raccorder le câble brun ⑩ sur la borne plate 24 V.
- Raccorder le câble bleu ⑨ sur la borne plate 0 V.

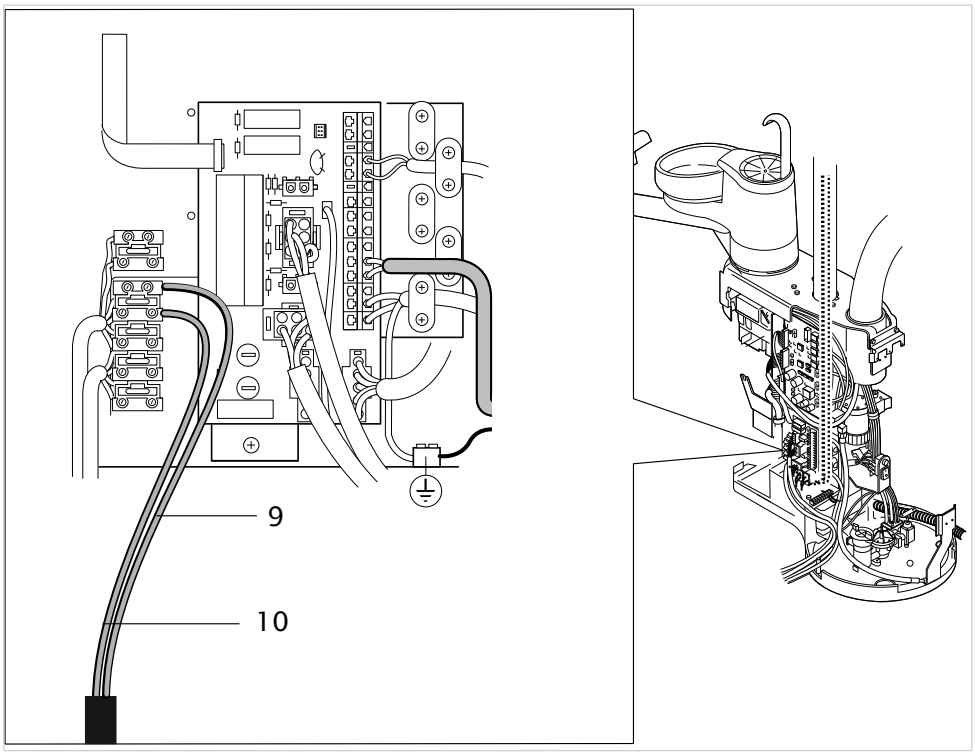

Commande du scialytique depuis le champ de touche (programme au fauteuil) : le raccordement du scialytique se fait par le relais DCA.

Indication
La Multibox ne doit pas être raccordée au relais DCA (X28) dans cette option de raccordement.
Sinon, la Multibox pourrait être endommagée.

- Raccorder le câble brun ① sur la borne plate 24 V 3.
- Raccorder le câble bleu ② au relais DCA, fiche 12 ④ .
- Installer un pontage depuis le relais DCA, fiche 13 ⑤ jusqu'à la borne plate 0 V ⑥.

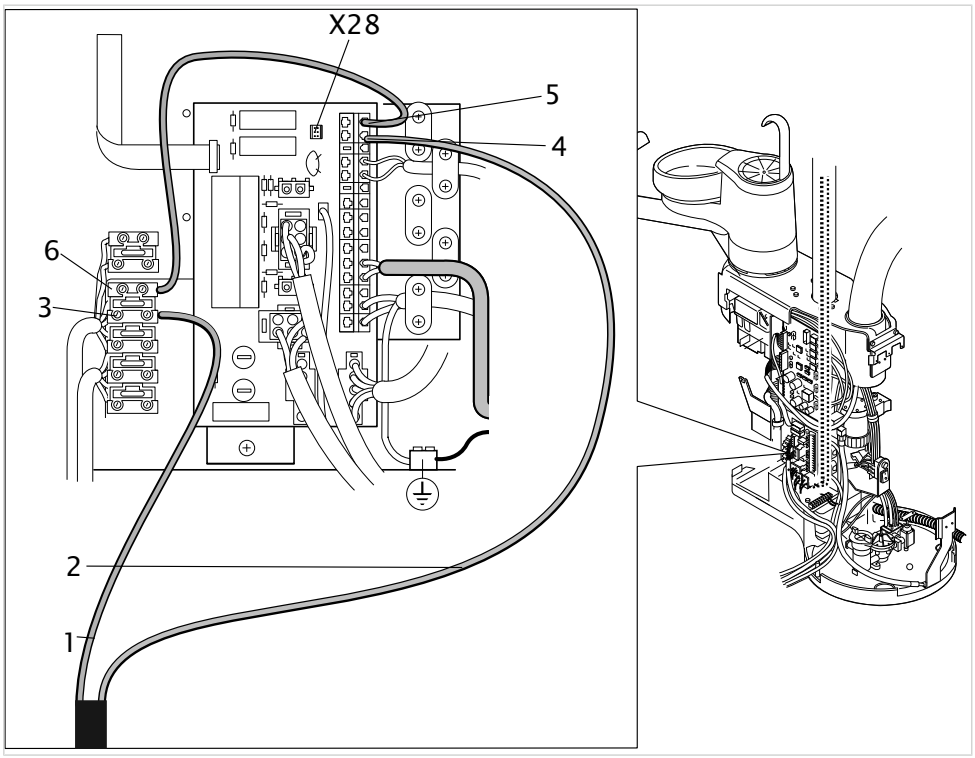
X28
5
4
6
3
2
1

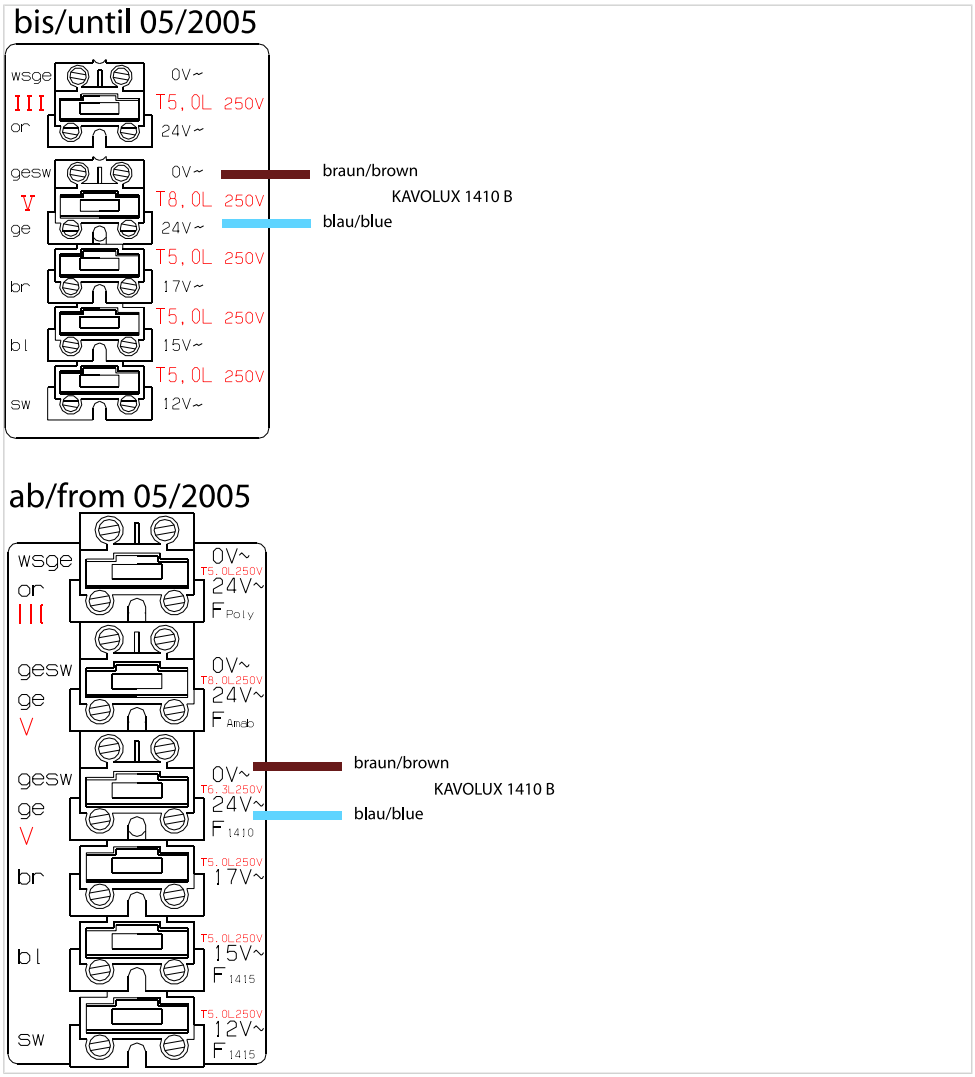

6.3.4 SYSTEMATICA 1060 / 1059

Indication
Respecter les dispositions IEC 601.
Éteindre l'interrupteur principal avant le montage.

Indication
Sur le modèle 1060 / 1059 G, le scialytique ne peut être monté que si un support de montage (**N° d'article 0.724.3401**) est présent (pour le montage du support, voir les instructions de montage sur l'appareil).

Montage de la barre de montage :

Barre de montage pour SYSTEMATICA 1060 / 1059 : **N° d'article 0.740.4451**

- Retirer le petit couvercle sur le couvercle ④ de l'adaptateur de montage ⑤ et desserrer la vis de blocage ① .
- Écarter le bras pivotant de l'élément médecin ② d'env. 2 cm du guide.

- Desserrer les deux vis à six pans creux ③ du couvercle de l'adaptateur de montage et placer le couvercle sur le côté.

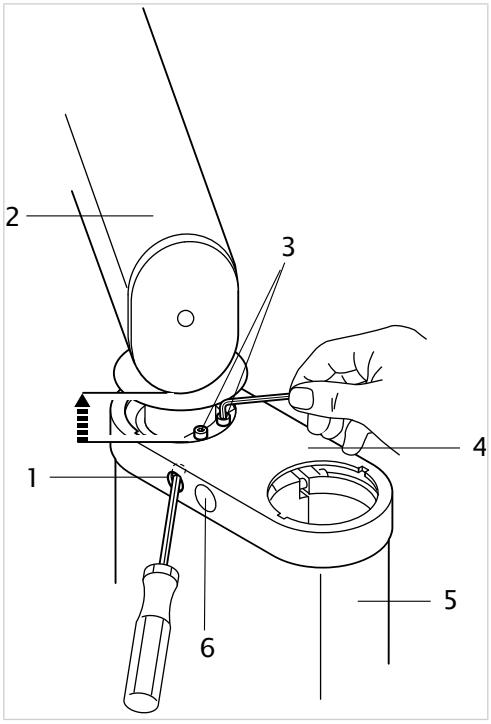

- Retirer le support de lampe ⑦ (**N° d'article 0.740.2921**) de l'adaptateur de montage, desserrer la cale ⑧ le cas échéant et replacer le support de lampe.

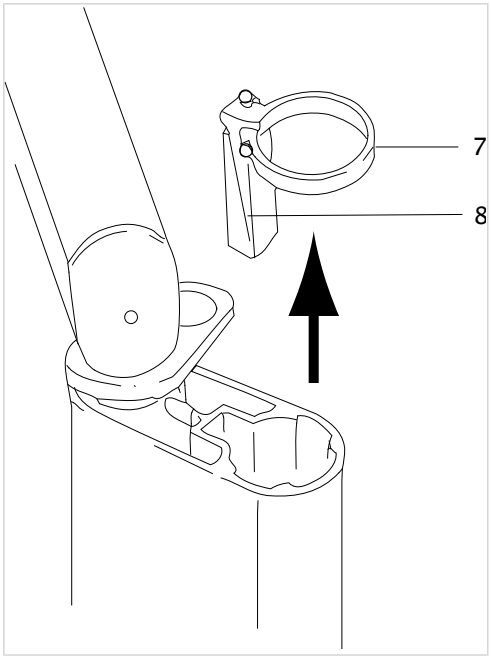

- Remonter le couvercle.

Indication
La barre de montage peut détériorer le vernis en glissant dans le logement de lampe.
Maintenir la barre de montage lors de l'insertion !

- Glisser le couvercle ⑪ sur la barre de montage ⑩ .
- Introduire la barre de montage dans le logement de lampe.

Positionnement de la barre de montage :
- La hauteur entre le bord supérieur et le pied est d'environ 1900 mm
- Le perçage destiné au frein du bras pivotant ⑨ indique 6h.

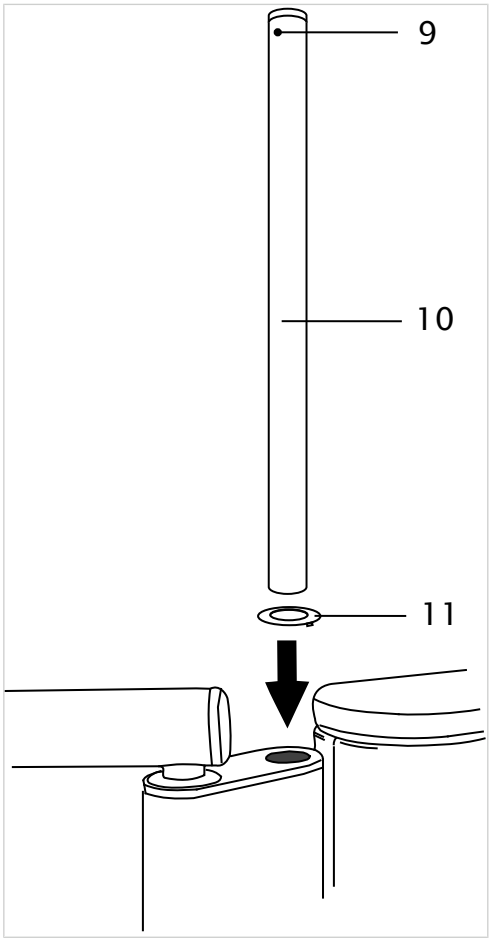

- Fixer la barre de montage avec la borne à vis ⑥ .
- Soulever le couvercle de l'adaptateur de montage et serrer la cale du support de lampe.
- Orienter le support de montage (voir les instructions de montage sur l'appareil) de sorte que la barre de montage soit parfaitement verticale (niveau à bulle).

Montage du bras pivotant

- Monter le bloc ① (**N° d'article 1.003.7000**) avec 4 vis M6 x 12 ③ (**N° d'article 0.249.4195**) sur la barre de montage de la lampe.

- Placer le couvercle ② (**N° d'article 1.003.6999**) sur la barre de montage et le fixer avec la vis ④ (**N° d'article 0.251.4501**).
- Placer le bras pivotant sur la barre de montage et le monter à l'aide des quatre vis M5 x 25 ⑤ (**N° d'article 0.249.4186**).

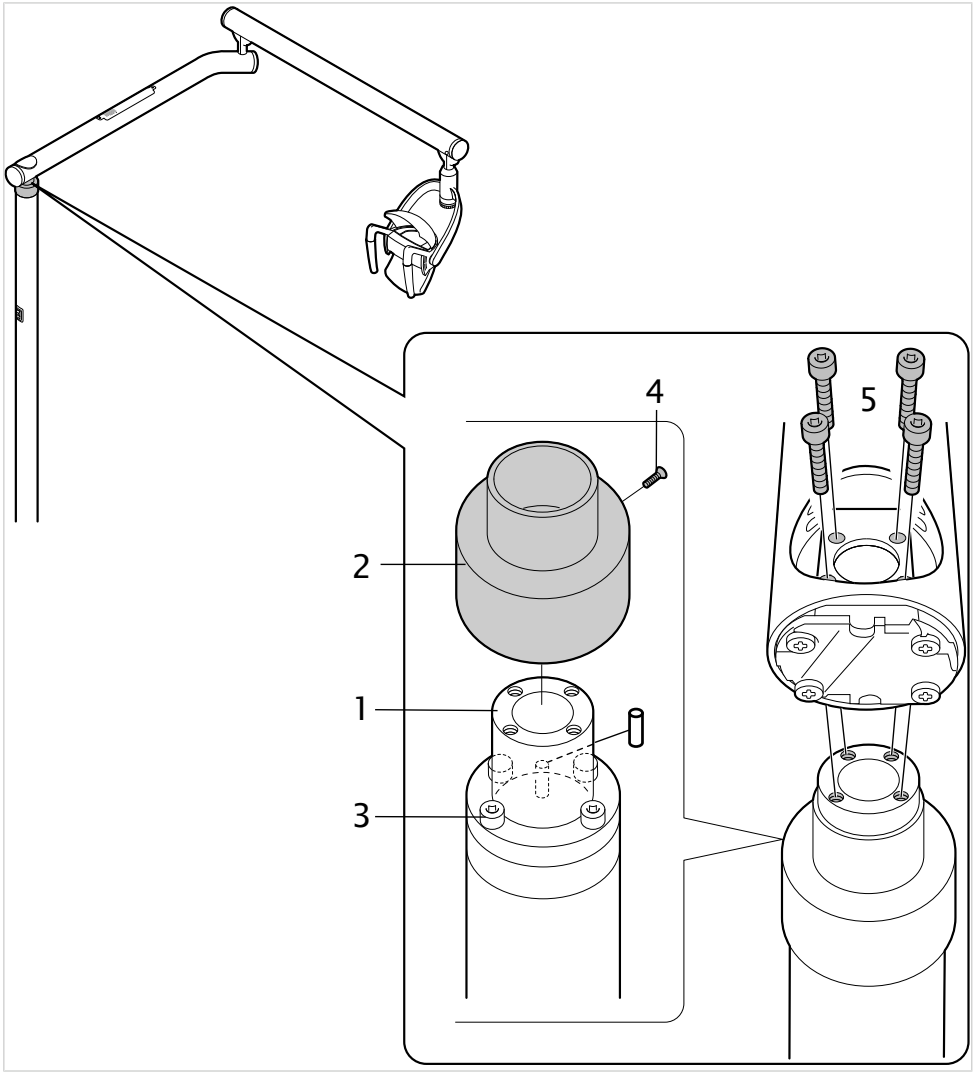

- Passer les câbles dans la barre de montage à travers le perçage puis les tirer vers le bas, jusqu'à ce qu'ils sortent par l'extrémité inférieure de la barre de montage.

- Placer le capuchon (**N° d'article 1.003.7006**) sur le bras pivotant.

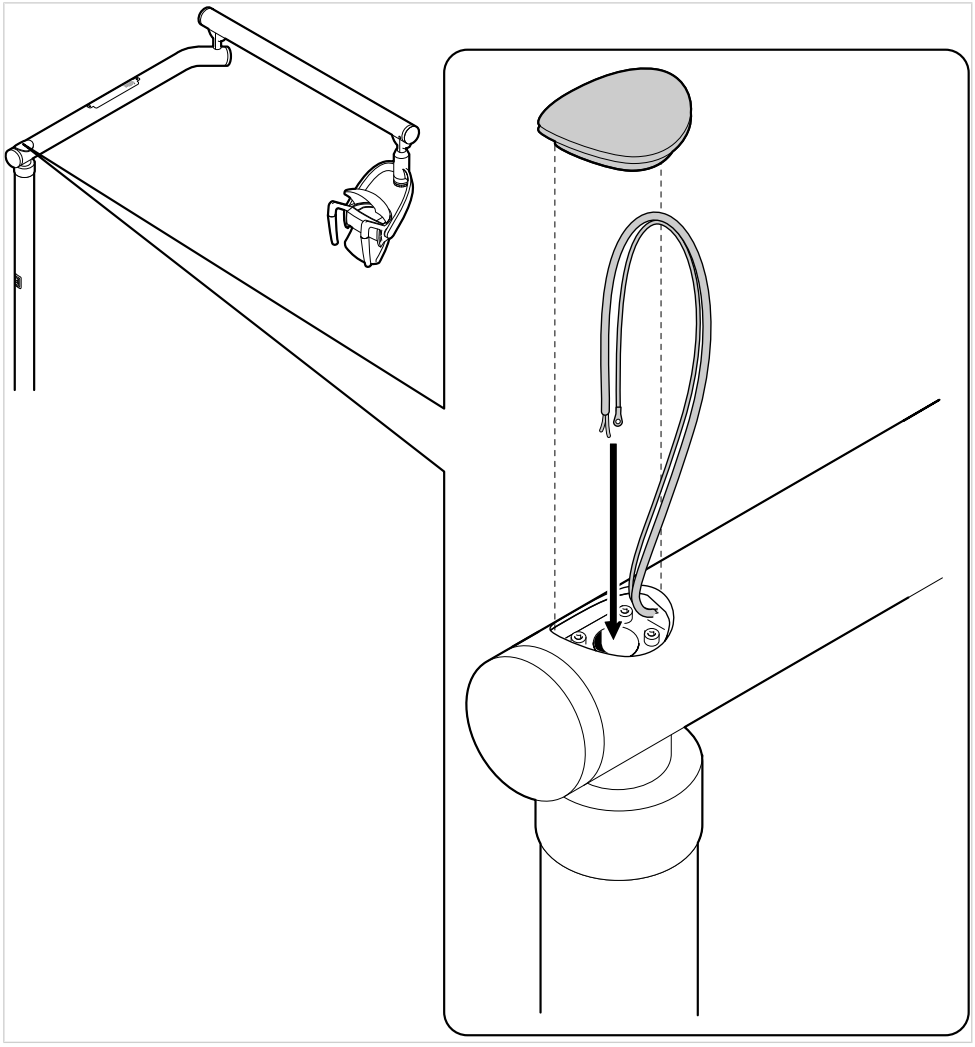

Raccordement des câbles

- Desserrer les vis du couvercle de l'élément d'alimentation et retirer le couvercle.
- Raccorder le conducteur de protection de la base de l'appareil à la borne d'équipotentialité.

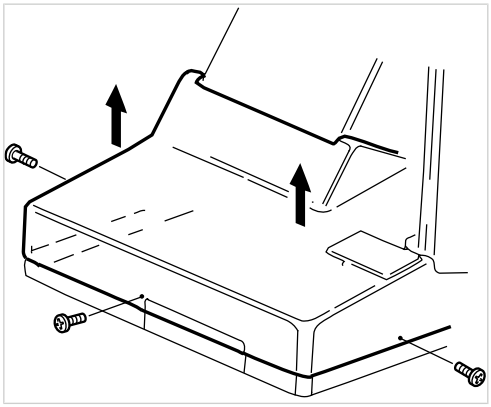

- Poser l'alimentation (AC 24 V) du scialytique vers la platine centrale de l'appareil et la raccorder à la borne de connexion X21.
  Contact 1 : fil brun
  Contact 3 : fil bleu

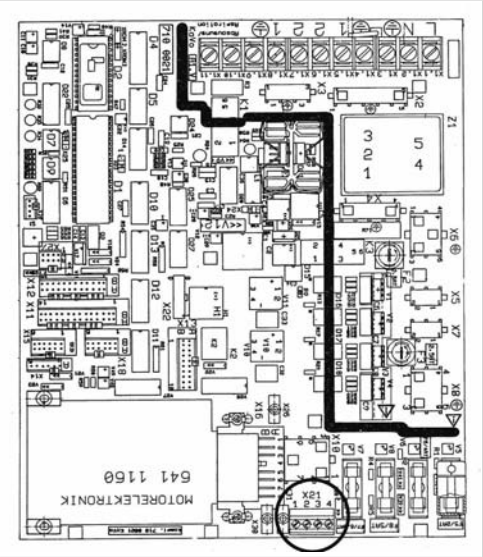

6.3.5 SYSTEMATICA 1062

Indication
Sur les modèles 1062 C et 1062 G, le scialytique ne peut être monté que si un support de montage (**N° d'article 0.724.3401**) est présent (pour le montage du support, voir les instructions de montage sur l'appareil).

Montage de la barre de montage :

Voir également :
6.3.4 SYSTEMATICA 1060 / 1059, Page 40

Montage du bras pivotant

Voir également :
6.3.4 SYSTEMATICA 1060 / 1059, Page 40

Raccordement des câbles

Voir également :
6.3.4 SYSTEMATICA 1060 / 1059, Page 40

Raccordement à la borne X9 (voir schéma) :
Contact 1 : fil brun
Contact 2 : fil bleu

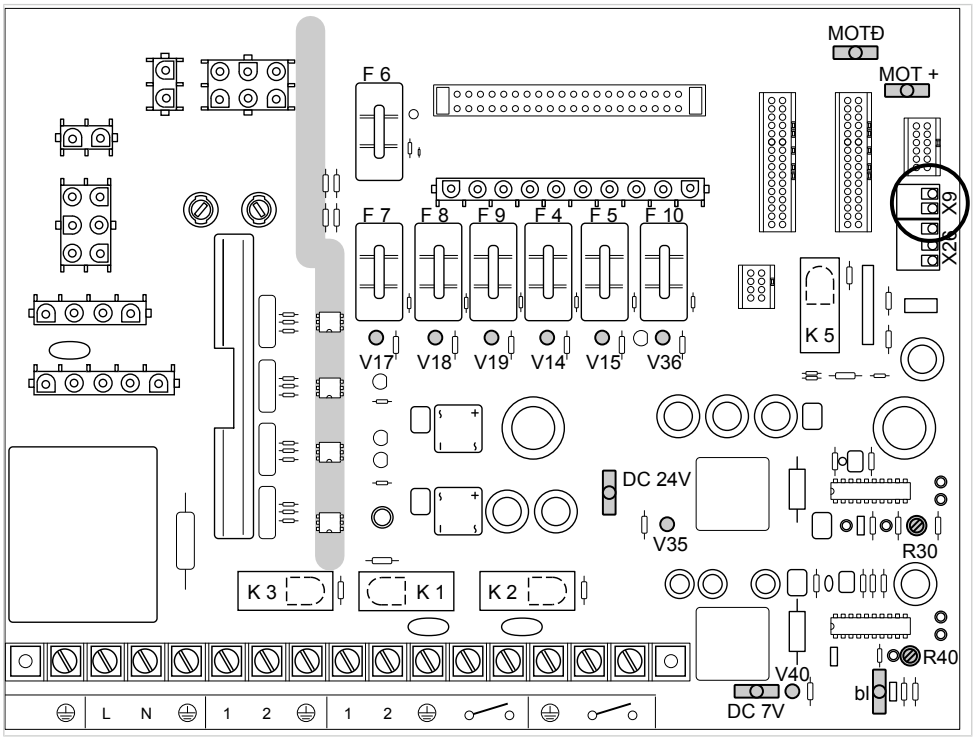

6.3.6 ESTETICA Standard 1063 / Comfort 1065 / Sensus 1066

Indication
Respecter les dispositions IEC 601.
Éteindre l'interrupteur principal avant le montage.

Montage de la barre de montage :

Barre de montage pour ESTETICA Standard 1063 / 1065 / 1066 :
N° d'article 0.740.4611

- Retirer les couvercles ① .

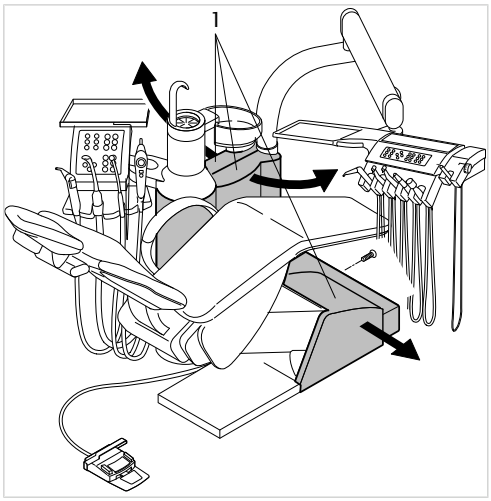

- Introduire le logement de lampe ④ (**N° d'article 0.740.4711**) dans le logement de la partie supérieure du corps de l'unit ② et le fixer à l'aide des vis ③ .

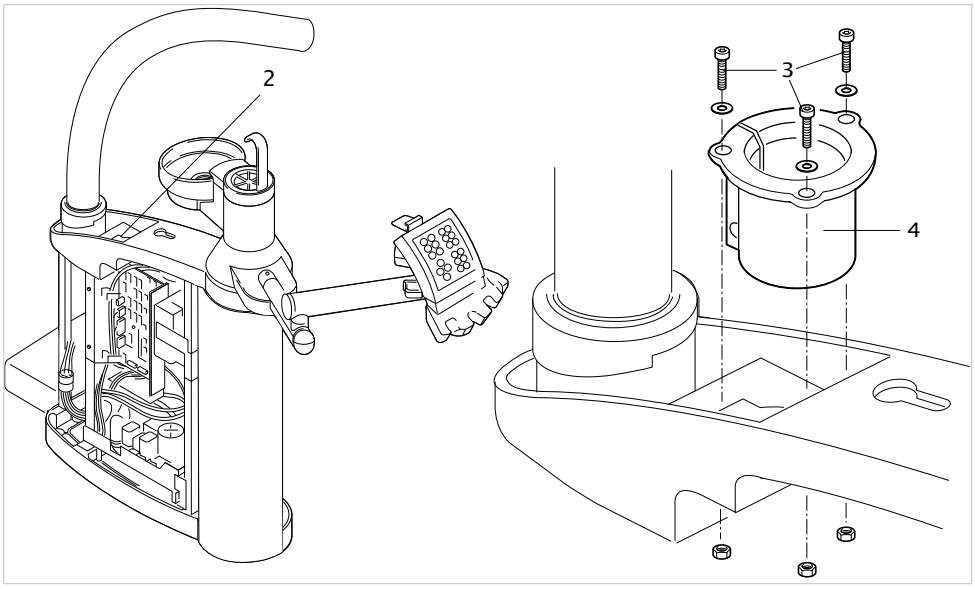

- Pousser le joint ⑥ (**N° d'article 0.710.5822**) sur la barre de montage ⑤ .

Indication
La barre de montage peut détériorer le vernis en glissant dans le logement de lampe.
Maintenir la barre de montage lors de l'insertion !

- Introduire la barre de montage dans le logement de lampe.

Positionnement de la barre de montage :
- La hauteur entre le bord supérieur et le pied est d'environ 1800 mm.
- Le perçage destiné au frein du bras pivotant indique 6h.

- Fixer la barre de montage avec la borne à vis ⑦ .

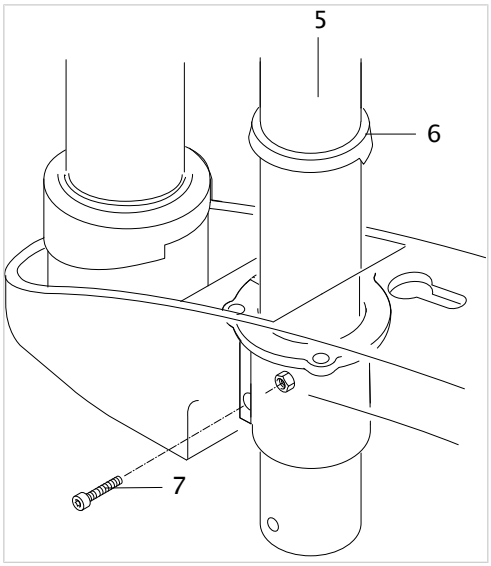

- Orienter la barre de montage à l'aide des vis ③ pour qu'elle soit parfaitement verticale (niveau à bulle).

Montage du bras pivotant

- Monter le bloc ① (**N° d'article 1.003.7000**) avec 4 vis M6 x 12 ③ (**N° d'article 0.249.4195**) sur la barre de montage de la lampe.
- Placer le couvercle ② (**N° d'article 1.003.6999**) sur la barre de montage et le fixer avec la vis ④ (**N° d'article 0.251.4501**).

- Placer le bras pivotant sur la barre de montage et le monter à l'aide des quatre vis M5 x 25 ⑤ (**N° d'article 0.249.4186**).

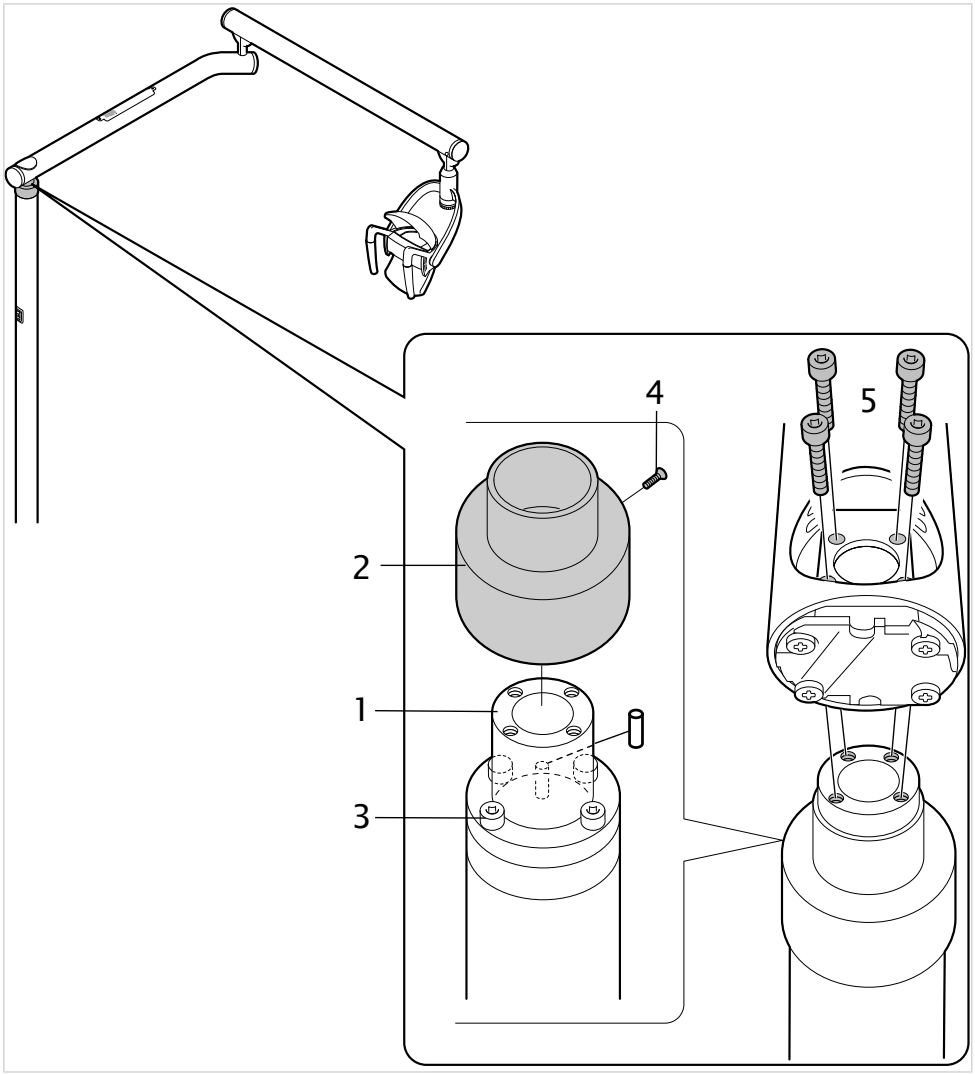

- Passer les câbles dans la barre de montage à travers le perçage puis les tirer vers le bas, jusqu'à ce qu'ils sortent par l'extrémité inférieure de la barre de montage.

- Placer le capuchon (**N° d'article 1.003.7006**) sur le bras pivotant.

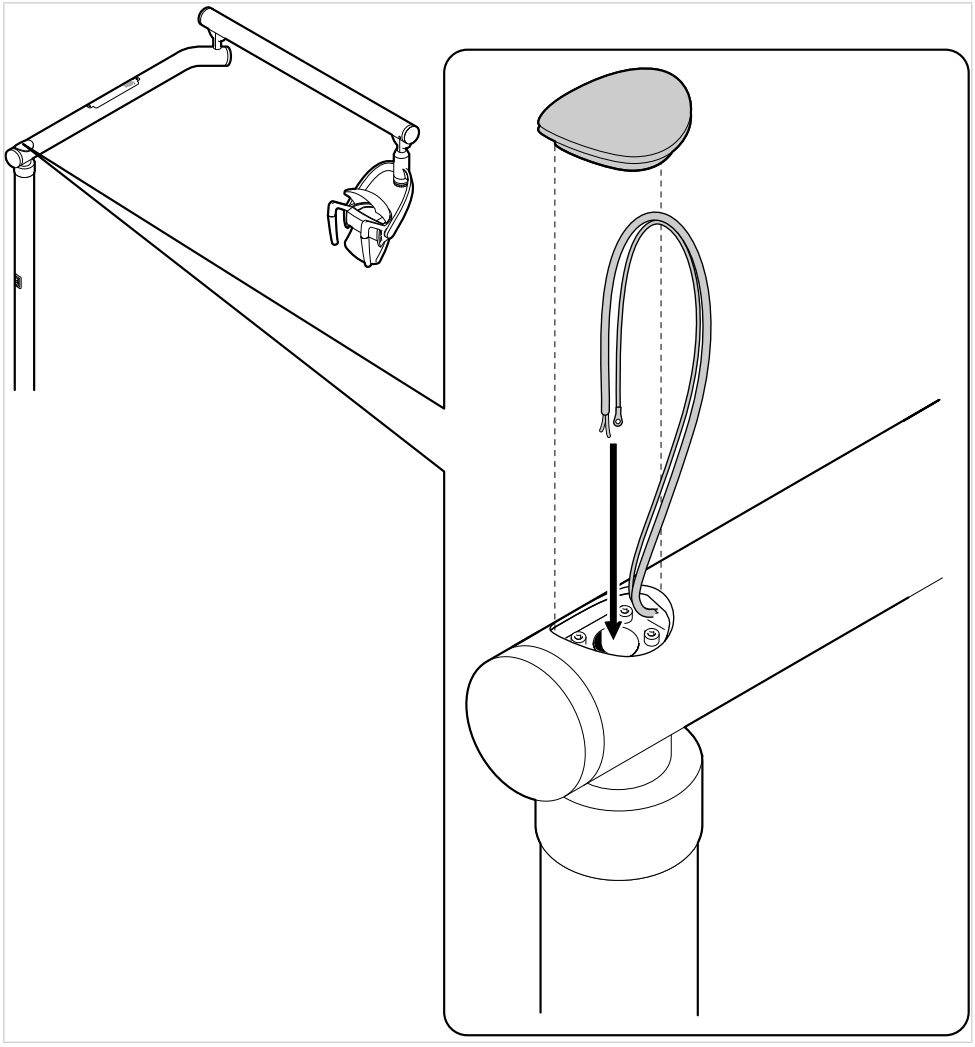

Raccordement des câbles

- Visser fermement la partie en fonte ⑧ du corps de l'unit.

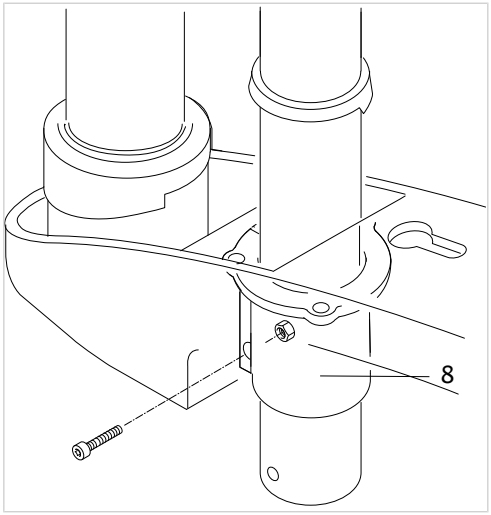

- Poser le câble (AC 24 V) sur la platine du diviseur de tension et le raccorder à la borne X14.

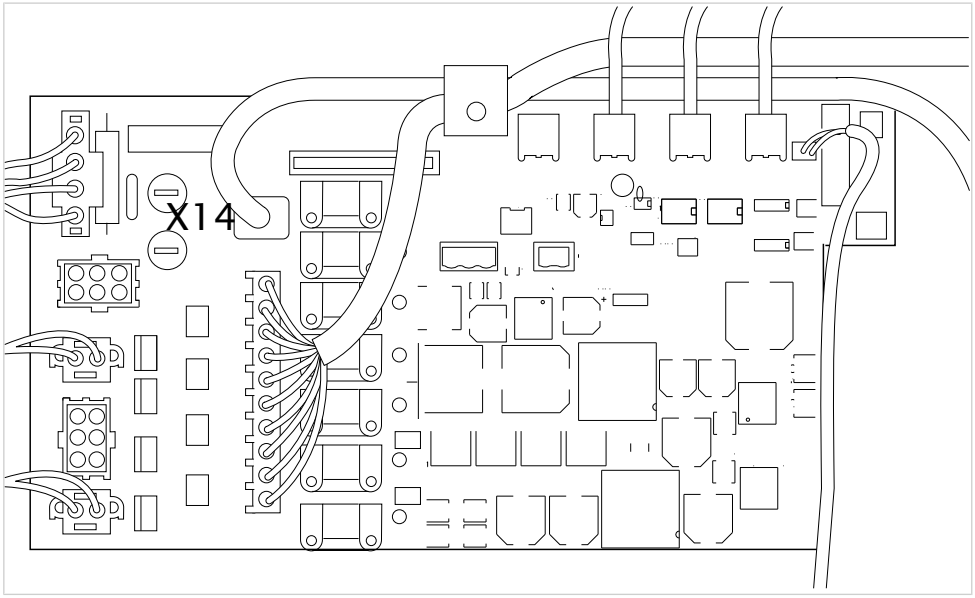

6.3.7 Globus 1078 S, Status 1080 TM/C

Montage de la barre de montage :

Barre de montage pour Globus 1078 S, Status 1080 TM/C :
N° d'article 0.740.4601

- Retirer les couvercles ① .

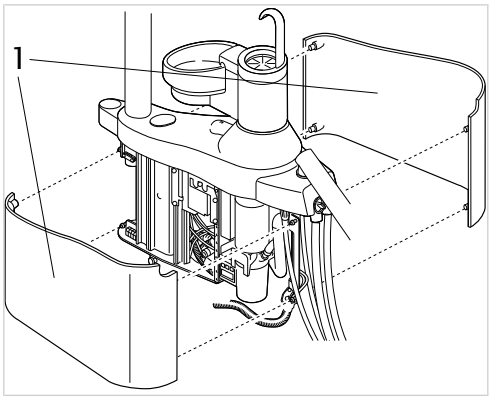

Indication
La barre de montage peut détériorer le vernis en glissant dans le logement de lampe. Maintenir la barre de montage lors de l'insertion. Visser complètement la vis de butée profonde ⑥ .

- Introduire la barre de montage ② dans le logement de lampe ③ .

Positionnement de la barre de montage de la lampe :
- La hauteur entre le bord supérieur et le pied est d'environ 1800 mm
- Le perçage destiné au frein du bras pivotant indique 6h.

- Serrer fermement la vis du conducteur de protection ⑤ et les vis de fixation ④.

- Orienter la barre de montage (voir les instructions de montage sur l'appareil) de sorte qu'elle soit parfaitement verticale (niveau à bulle).

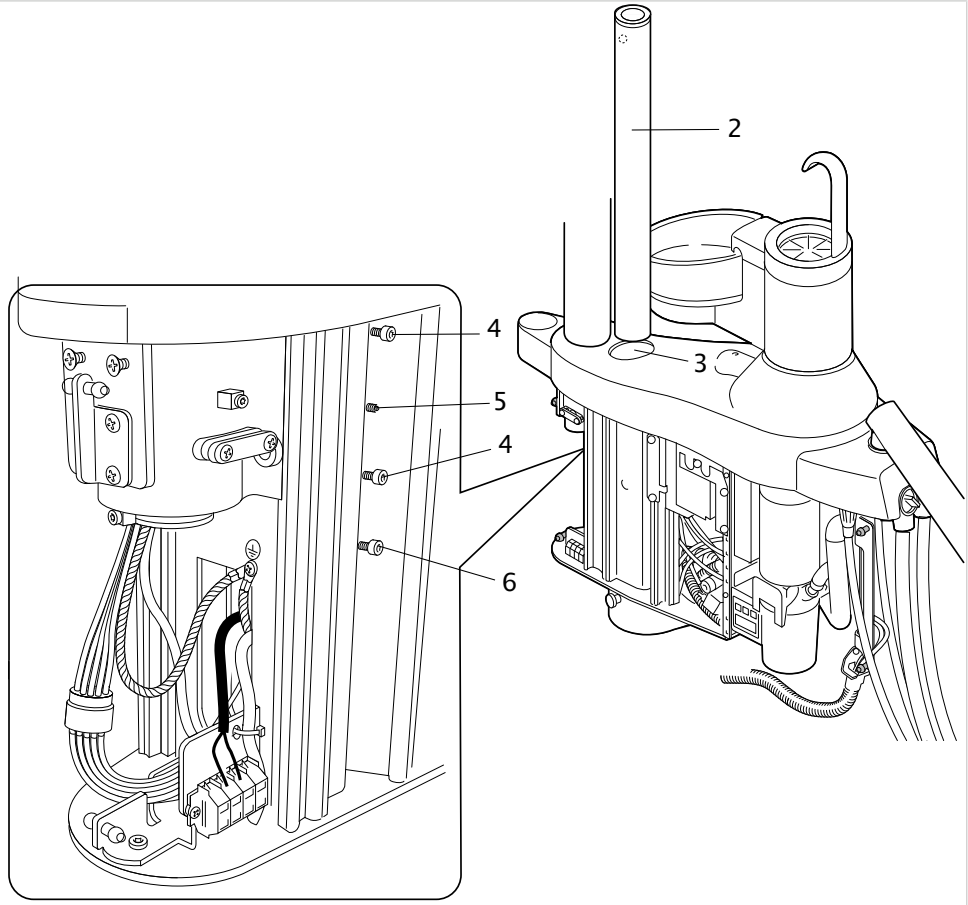

Montage du bras pivotant

- Monter le bloc ① (**N° d'article 1.003.7000**) avec 4 vis M6 x 12 ③ (**N° d'article 0.249.4195**) sur la barre de montage de la lampe.
- Placer le couvercle ② (**N° d'article 1.003.6999**) sur la barre de montage et le fixer avec la vis ④ (**N° d'article 0.251.4501**).

- Placer le bras pivotant sur la barre de montage et le monter à l'aide des quatre vis M5 x 25 ⑤ (**N° d'article 0.249.4186**).

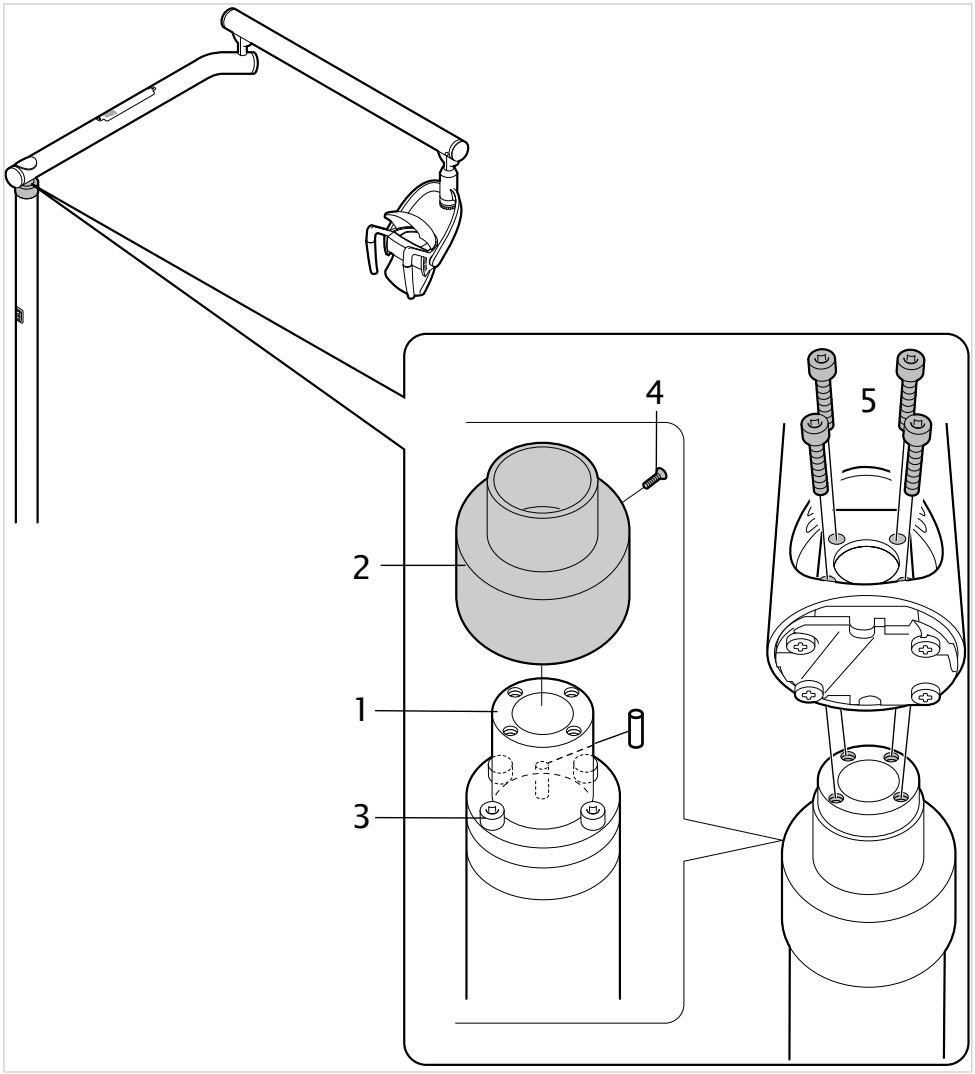

- Passer les câbles dans la barre de montage à travers le perçage puis les tirer vers le bas, jusqu'à ce qu'ils sortent par l'extrémité inférieure de la barre de montage.

- Placer le capuchon (**N° d'article 1.003.7006**) sur le bras pivotant.

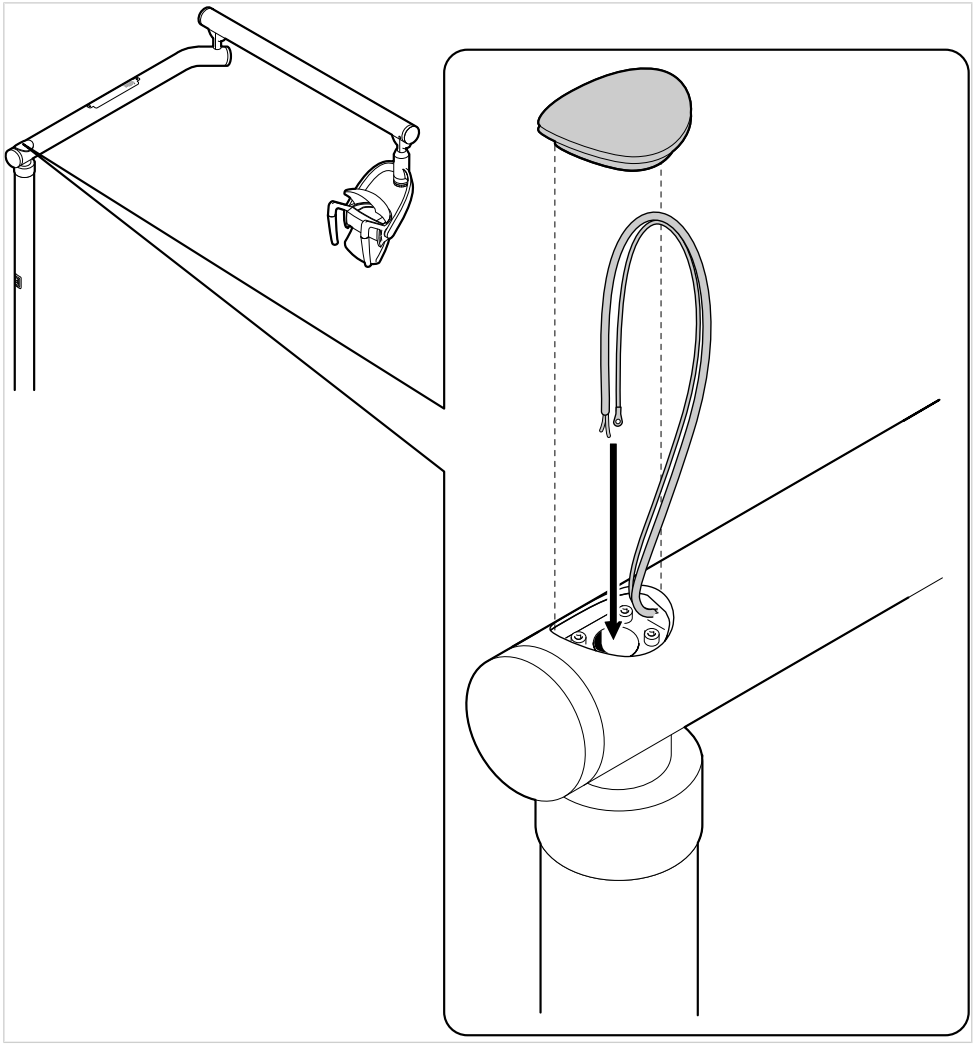

Raccordement des câbles

- Raccorder le conducteur de protection au corps de l'unit.
- Raccorder le câble (AC 24 V) de la borne à la base de l'appareil.

Raccorder le câble en provenance de la borne comme suit sur la platine du diviseur de tension :
- Contact 1 : fil brun
- Contact 2 : fil bleu
- fil noir libre

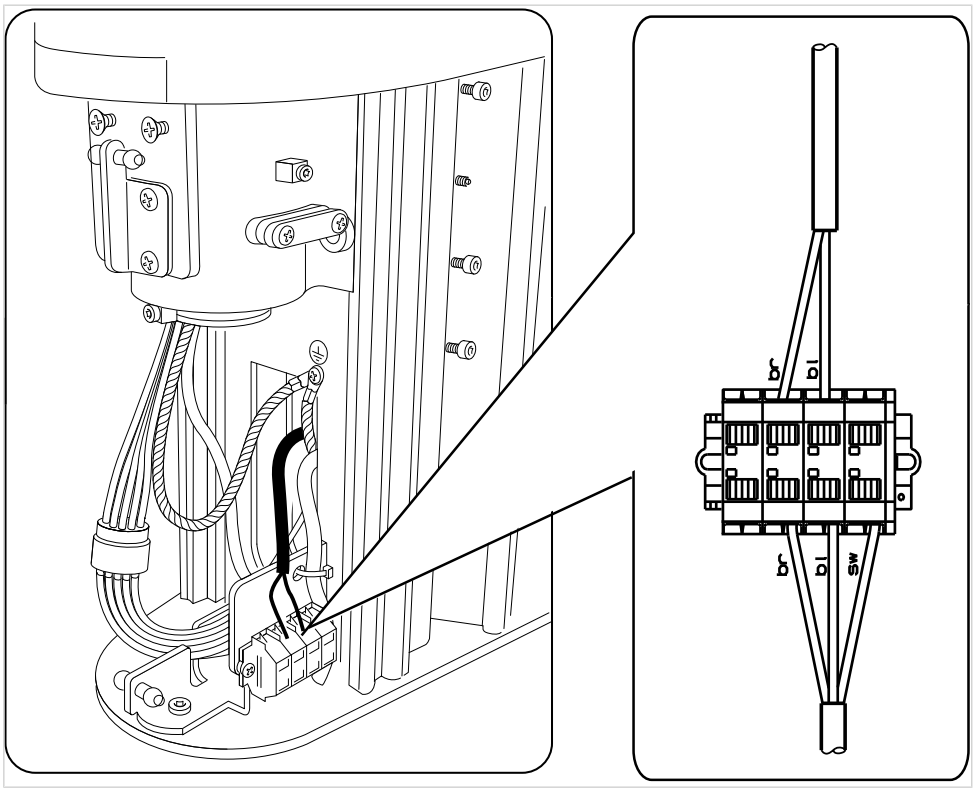

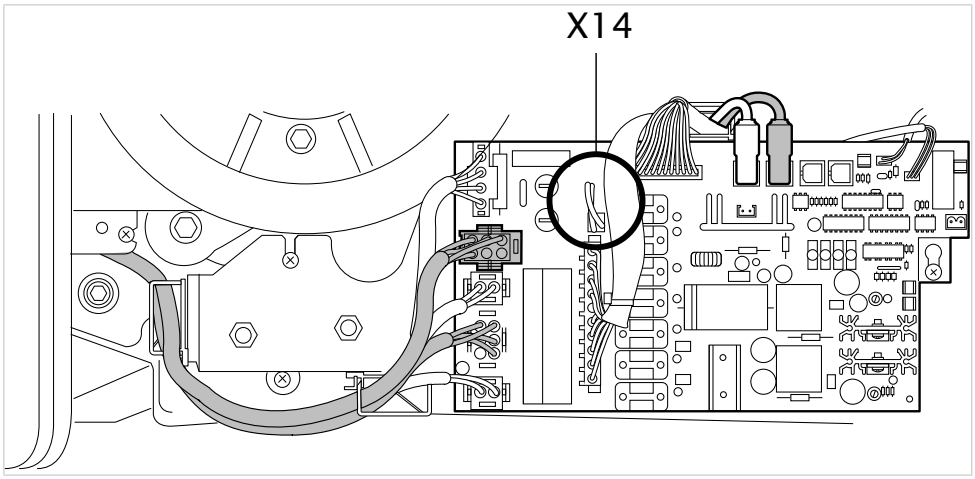
X14

6.4 Suspension plafonnière

Indication
Respecter les directives réglementaires et légales de construction !
N'utiliser que des éléments de fixation autorisés (chevilles pour charges lourdes) !
Les chevilles pour charges lourdes fournies sont autorisées pour les revêtements en béton.

La suspension plafonnière de KAVOLUX 1410 B comprend les étapes suivantes :
- Montage de l'adaptateur plafond
- Montage du bras pivotant
- Montage de la colonne
- Raccordement des câbles
- Installation éventuelle de l'alimentation
- Montage du couvercle
- Mise en place des plaques signalétiques de la plaque de secteur

Montage de l'adaptateur plafond :

- ▸ Définir le lieu de montage au plafond selon le plan d'arrangement **N° d'article 0.486.4498**, DRW 1 (compris dans la livraison du set de suspension plafonnière).
- ▸ Coller les gabarits de perçage ① autocollants à l'endroit de la fixation au plafond de sorte que la flèche indique 6h.

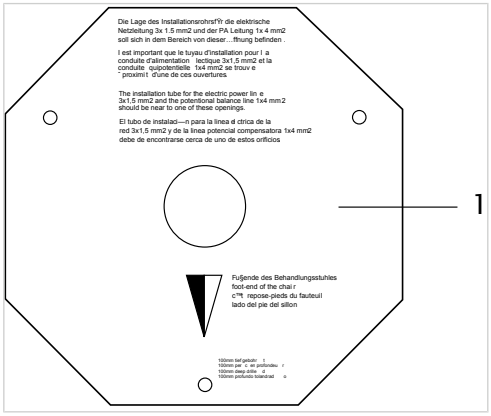
Die Lage des Installationsrohrsf?r die elektrische
Netzleitung 3x 1.5 mm2 und der PA Leitung 1x 4 mm2
soll sich in dem Bereich von dieser...ffnung befinden .
I est important que le tuyau d'installation pour l a
conduite d'alimentation lectique 3x1.5 mm2 et la
conduite quipotentielle 1x4 mm2 se trouv e
proximit d'une de ces ouvertures
The installation tube for the electric power lin e
3x1.5 mm2 and the potentional balance line 1x4 mm 2
should be near to one of these openings.
El tubo de instalaci—n para la linea d ctrica de la
red 3x1.5 mm2 y de la linea potencial compensatbra 1x4 mm2
debe de encontrarse cerca de uno de estos orificios
1
Fußende des Behandlungsstuhles
foot-end of the chai r
c'¶ repose-pieds du fauteuil
lado del pie del sillon

- ▸ Pratiquer trois perçages de 100 mm de profondeur en fonction de ces gabarits.
- ▸ Placer les chevilles ② et les laisser dépasser d'env. 25 mm.

- Placer les rondelles ③ et les écrous ④ sur le filetage de vis à l'arrière des chevilles.

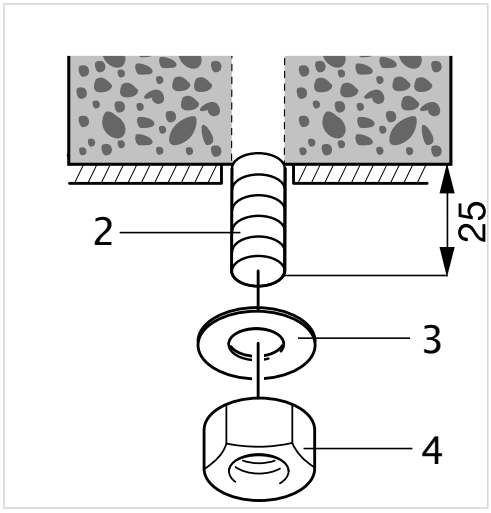

- Visser les écrous jusqu'à ce que les chevilles soient bien tendues dans le mur.
- Retirer les écrous et les rondelles.
- Placer la plaque de base de l'adaptateur ⑤ de sorte que la flèche ⑥ indique 6h et la fixer au moyen des rondelles et des écrous.

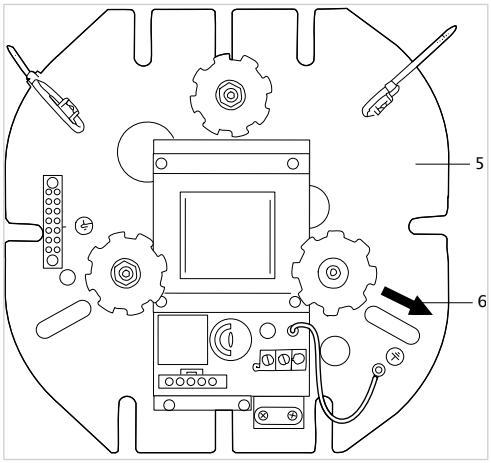

- Visser à fond les écrous cylindriques à encoche ⑦ sur les tiges filetées ⑨ .

- Dévisser l'écrou six pans selon la flèche.
  Dévisser les deux autres écrous six pans ⑧ jusqu'à ce que les tiges filetées soient à fleur des écrous.

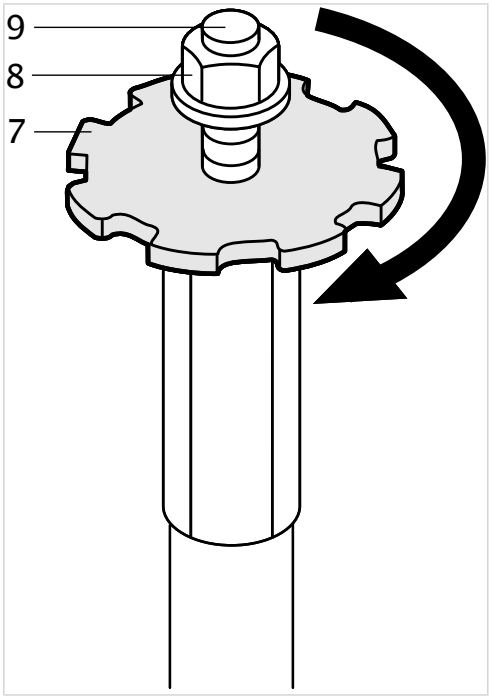

Montage du bras pivotant :

- Régler la colonne ① sur les bonnes longueurs (voir le plan d'arrangement **N° d'article 0.486.4498**, DRW 1)
- Glisser le grand couvercle ② sur la colonne.
- Tourner l'anneau en laiton ③ de la colonne jusqu'à la butée de droite.
- Placer le bras pivotant ④ sur la colonne de sorte que le couvercle indique la colonne et que la cheville d'arrêt ⑤ s'adapte dans le perçage prévu.
- Fixer le bras pivotant avec 4 vis ⑥ sur la colonne.

- Faire revenir les câbles par le perçage ⑦ et par la colonne jusqu'à ce qu'ils ressortent de l'autre côté.

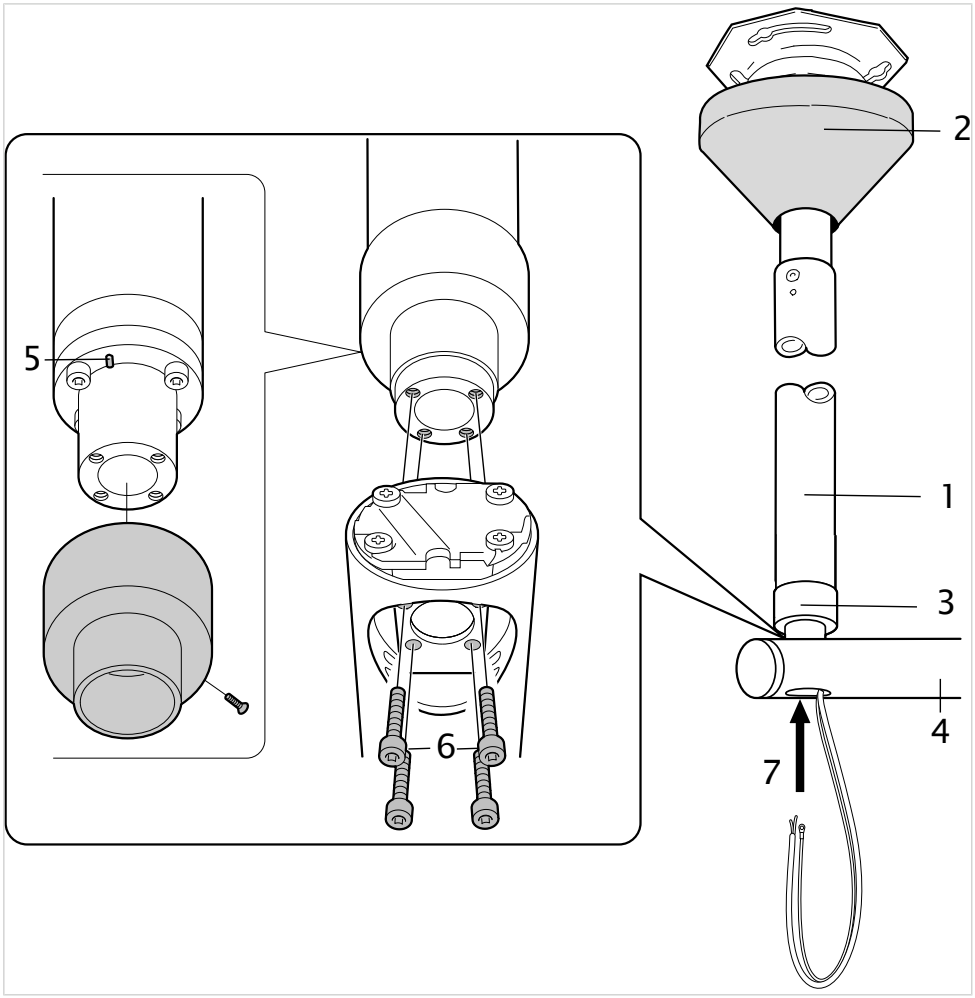

- Faire passer la le câble d'alimentation ⑧ par le perçage et la colonne jusqu'à ce que seule l'extrémité à cinq brins sorte du perçage.

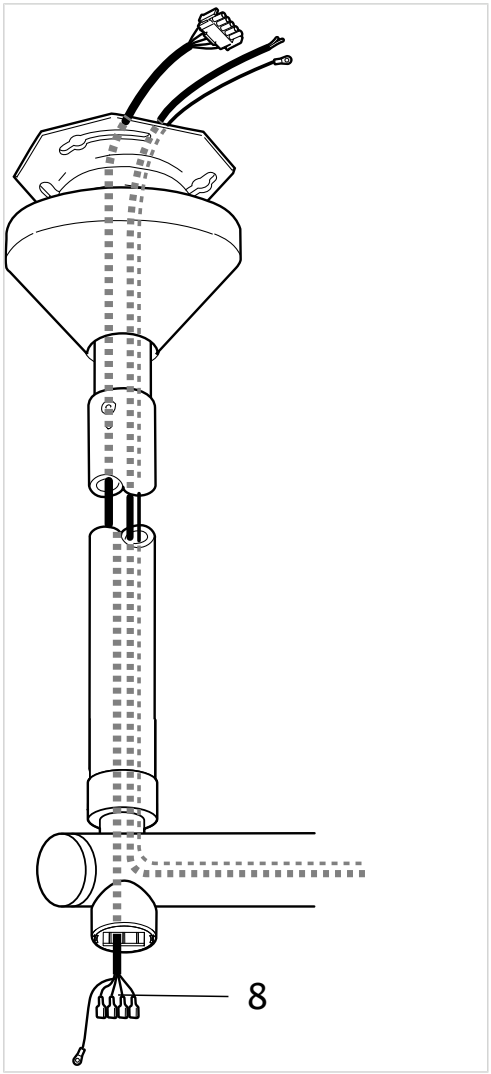

- Desserrer la commande de lampe (**N° d'article 1.004.0130**) du bras pivotant ①.

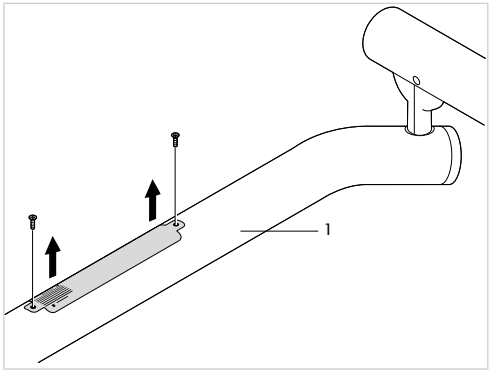

- Poser le conducteur de protection (jaune/vert) et le raccorder en haut du bras pivotant, voir la position sur l'illustration.

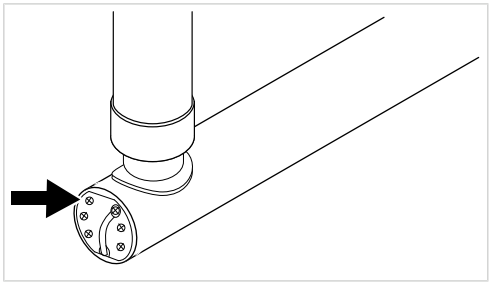

Indication
La gaine du câble ne doit dépasser que de 2 mm env. de la douille de protection.

- Tirer le câble de l'alimentation via le couvercle ② (**N° d'article 1.004.5488**) et visser le collier de fixation.
- Relier le couvercle au perçage du bras pivotant et fixer à l'aide des vis ③ (**N° d'article 0.261.5031**) et d'un écrou en plaque de métal (**N° d'article 1.004.5511**).

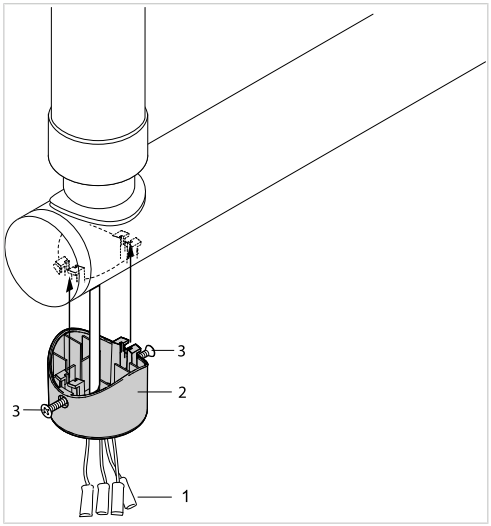

- Enficher les câbles à torons ① selon le schéma de raccordement sur l'arrière de l'interrupteur.

N° de câble	N° d'interrupteur
1	1
1A	1A
2	2
2A	2A

- Enficher avec précaution la plaque et l'interrupteur dans le perçage du bras pivotant et fixer le couvercle à l'aide des vis ③.

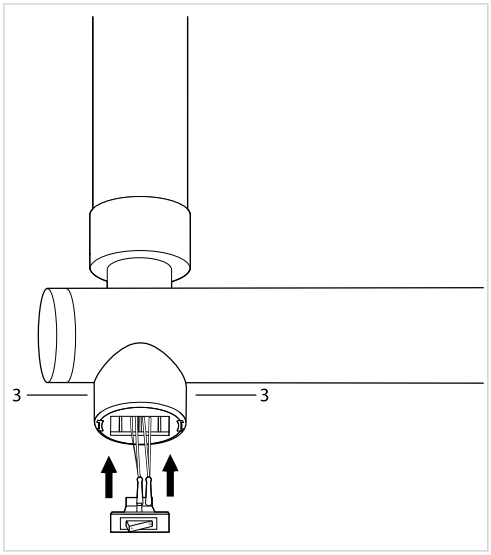

Montage de la colonne :

- Suspendre la plaque intermédiaire ① de la colonne ② avec les trous oblongs ③ au niveau des tiges filetées ④ de l'adaptateur plafond. Faire en sorte qu'un trou oblong sans orifice de vis corresponde à la tige filetée sans écrou.

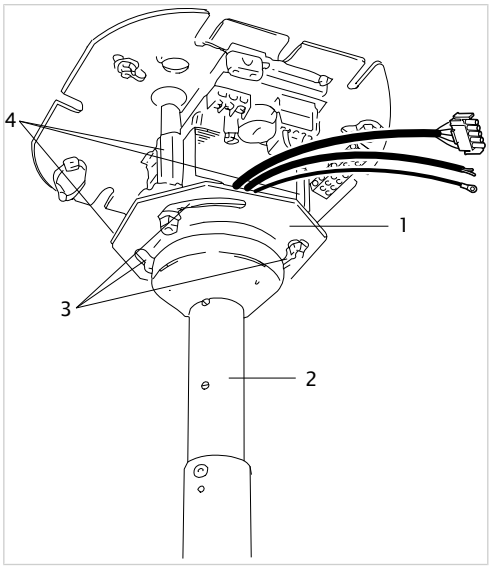

- Avec la colonne, tourner la plaque intermédiaire jusqu'à la fin du trou oblong, pour que les deux flèches sur la plaque intermédiaire et sur l'adaptateur plafond indiquent la même direction.
- Placer l'écrou six pans manquant sur la tige filetée et serrer tous les écrous.
- Régler les écrous à encoche sur les tiges filetées du support plafond de sorte que la colonne soit parfaitement verticale (niveau à bulle).

Raccordement des câbles :

Indication
L'installation électrique doit être confiée à un électricien autorisé et agréé !
Lors de l'installation électrique, respecter les dispositions du VDE 0107.

Indication
Il faut s'assurer que le câble d'alimentation raccordé au scialytique par la borne X2 (sans isolation externe par gaine) n'est pas croisé avec l'un des câbles d'alimentation raccordés des deux côtés par la borne X1.
Pour ce faire, les attacher fixement avec un ruban pour câbles !

- Raccorder le câble d'alimentation côté bâtiment sur l'adaptateur plafond X1.

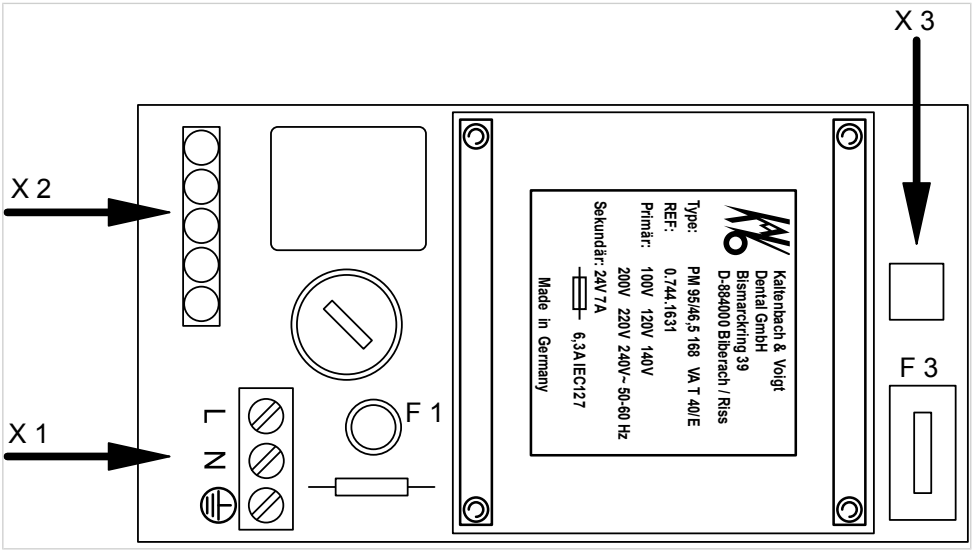

- Raccorder le câble d'alimentation au scialytique par la borne X2.
- Raccorder à l'alimentation (AC 24 V) par la borne X3.
- Enrouler les longueurs de câble superflues et les attacher avec du ruban.

Installation de l'alimentation :

Indication
Ne pas modifier le sélecteur de tension ① lorsqu'il est sous tension !

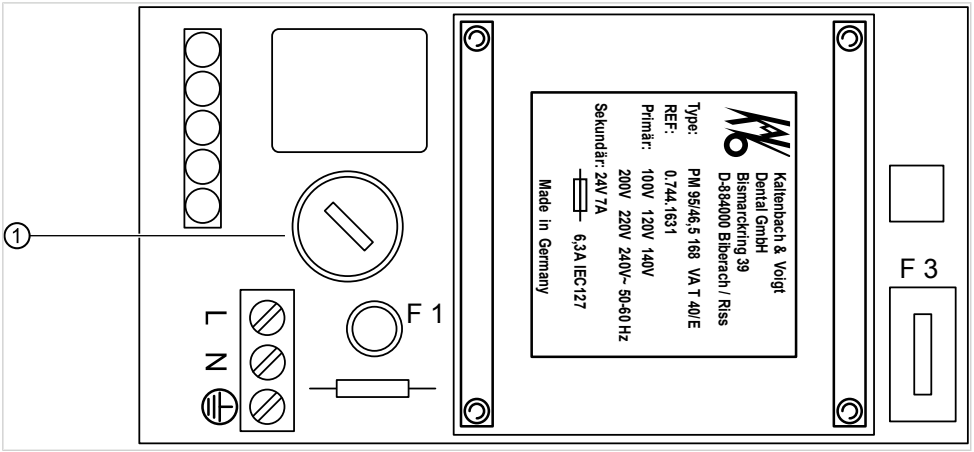

- Si la tension de secteur disponible est différente de celle indiquée sur la plaque signalétique de la plaque de secteur, régler la tension sur le sélecteur de tension de la platine réseau.
  Pour une tension de secteur de 110 V, régler la tension ainsi :

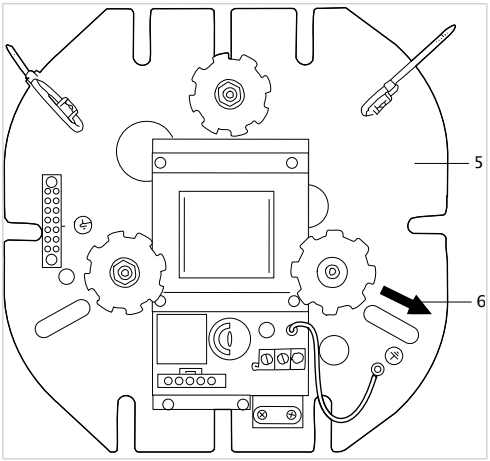

Tension de secteur	Tension sur le sélecteur de tension
110 V / 50 Hz	120 V
110 V / 60 Hz	100 V

- Contrôler ensuite la tension de fonctionnement.

Montage du couvercle :

Indication
Pour un plafond recouvert, utiliser le couvercle **N° d'article 0.740.5992** .

- Desserrer les boulons filetés du petit couvercle ① et pousser le couvercle vers le bas.
- Fixer le grand couvercle ② sur le petit avec le boulon fileté indiquant 6h et le pousser vers le haut.
- Mettre l'ensemble du couvercle en position et bloquer le petit couvercle avec les trois boulons filetés.

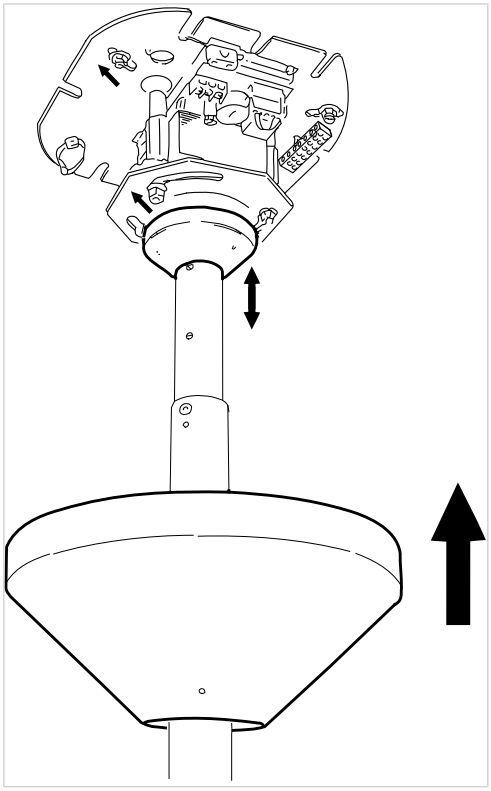

Montage de la plaque signalétique de la plaque de secteur :

Indication
Si la tension doit être modifiée sur le sélecteur de tension, corriger l'indication de tension 3 sur la plaque signalétique de la plaque de secteur.
Les autocollants correspondants (accessoire **N° d'article 0.793.2021**) sont compris dans la livraison de l'adaptateur plafond.

- Le cas échéant, cacher l'indication de tension sur la plaque signalétique de la plaque de secteur avec l'autocollant ④ correspondant.

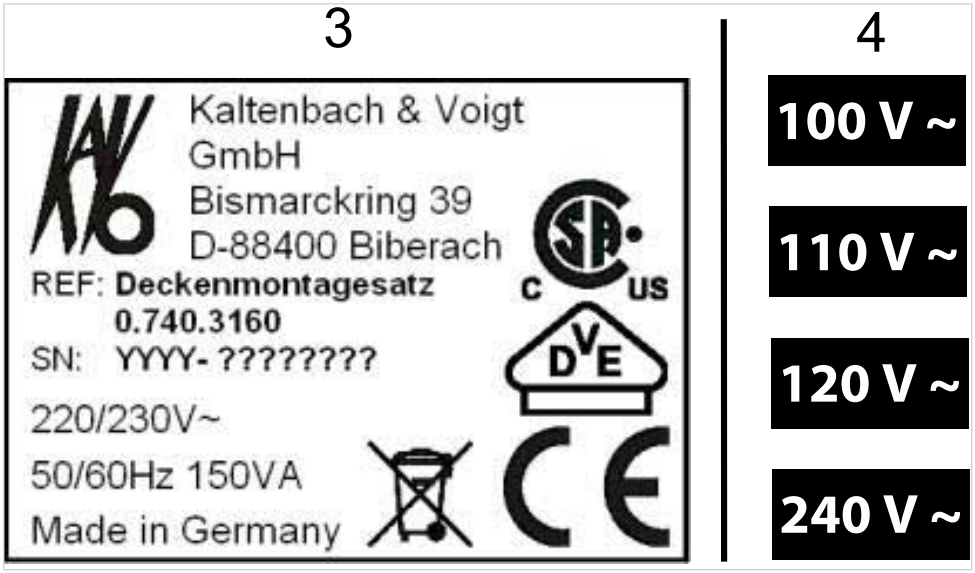

- Monter la plaque signalétique de la plaque de secteur à côté de la plaque signalétique présente en dessous du bras pivotant.

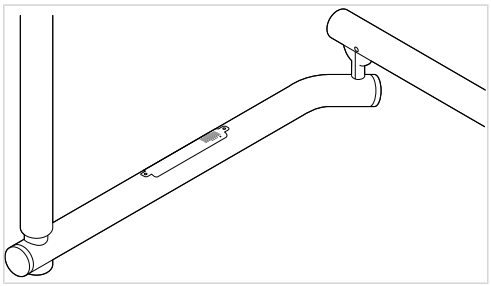

7 Réglages mécaniques

7.1 Réglage du frein du bras pivotant

Indication
Le frein du bras pivotant détermine la mobilité du mouvement rotatif du bras pivotant.

- Tourner le bras pivotant jusqu'à ce que la vis soit visible sous le trou.
- Serrer la vis pour rendre la rotation du bras plus difficile ou la desserrer pour faciliter la rotation.

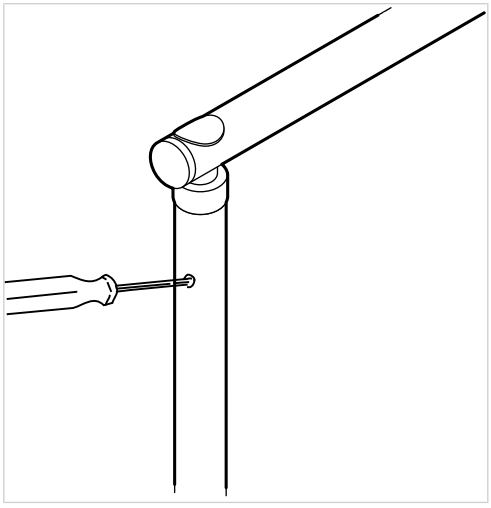

7.2 Réglage du frein de la tête de lampe

Indication
Le frein de la tête de lampe contrôle la mobilité du pivotement vertical du réflecteur.

ATTENTION

La lampe peut être chaude.
Risque de blessures.
- Attendre que la lampe soit éteinte et ait refroidi pour retirer la protection anti-éblouissement.

Indication
Pour retirer la protection anti-éblouissement, la saisir par le cadre en plastique et non par les disques !
Ne pas toucher le réflecteur dental avec les doigts.

- Tourner la protection anti-éblouissement vers le haut à l'aide d'une main et la retirer.

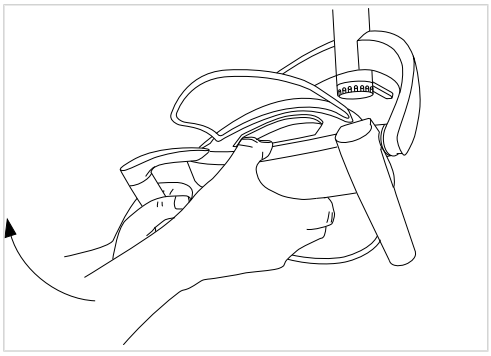

- Desserrer l'écrou ① et serrer la tige filetée en la tournant vers la droite pour libérer le mouvement de la tête de lampe et lui donner toutes les positions.

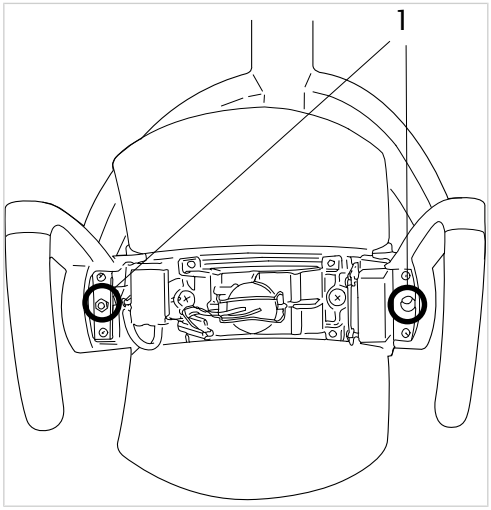

- Bloquer la tige filetée grâce à l'écrou.
- Remonter la protection anti-éblouissement.

8 Réglages électriques

8.1 Réglage de l'interrupteur Marche/Arrêt

Indication
Il permet de régler la mobilité de l'interrupteur Marche/Arrêt.

- Desserrer la vis de la tête de lampe.
- Retirer le commutateur à levier et le bouton rotatif.

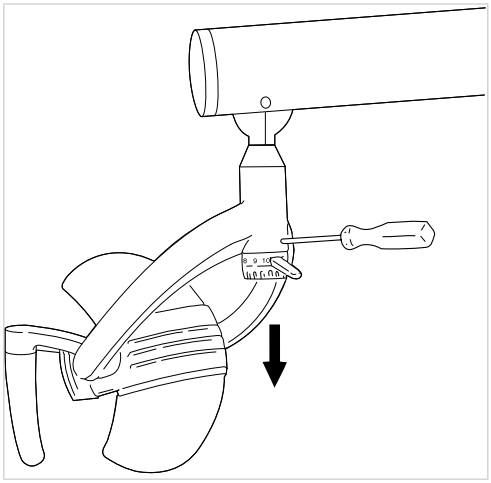

- Serrer la vis sur le microrupteur pour faciliter la mobilité de l'interrupteur Marche/Arrêt ou la desserrer pour la diminuer.

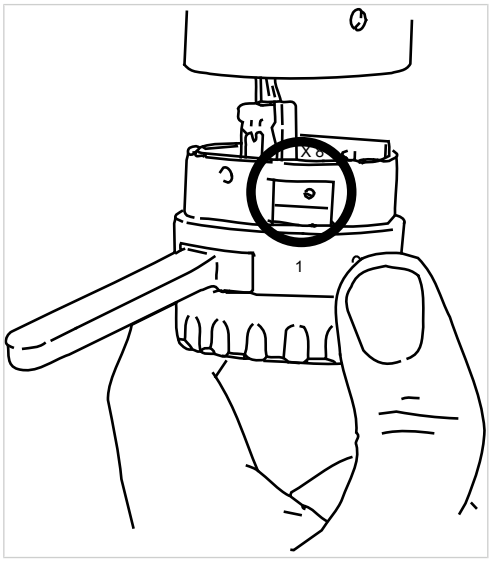

- Remonter l'interrupteur à levier et le bouton rotatif.

8.2 Réglage de la tension de fonctionnement

Indication
La durée de vie optimale de la lampe halogène est calculée pour une tension de fonctionnement correctement réglée. Il faut donc contrôler la tension, et le cas échéant en modifier le réglage, lors du remplacement de la commande de lampe ou du transformateur.

- Démonter avec précaution le couvercle du bras pivotant à l'aide des outils appropriés.

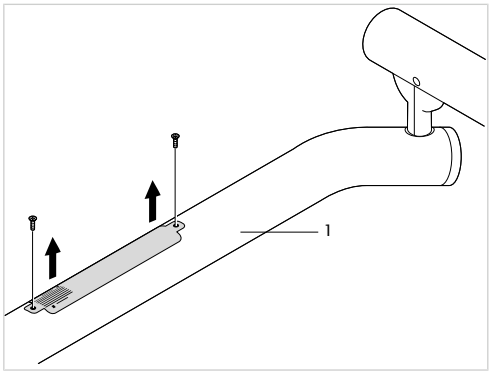

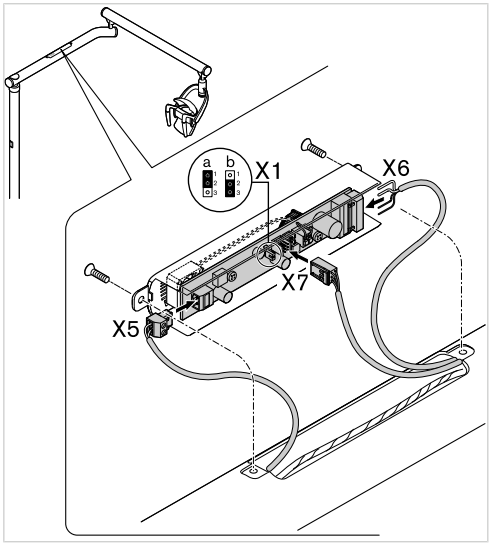

Outil de mesure : voltmètre RMS
Points de mesure de la lampe halogène : prise X6,4, X6,5 (10 $V^{+0,5V}$-15,5$V^{+0,5V}$AC)
Points de mesure du ventilateur de la lampe : prise X6,1, X6,2 (24 $V^{\pm 0,3V}$DC
Points de mesure du ventilateur de refroidissement LP : prise X8,1/3 Fan+, X8,2/4 Fan- (12$V^{\pm 0,3V}$DC

- Raccorder le voltmètre RMS sur les bornes X 6,4 et X 6,5.
- Placer les résistances R12 et R11 en position centrale.
- Placer le potentiomètre R1 sur la platine 07403401A sur la butée de gauche, sur la luminosité minimale, repère 1.
- Allumer le scialytique avec l'interrupteur S1.
- Régler la commande de lampe sur 10$V^{+0,5V}$à l'aide de la résistance R12.

- Régler le potentiomètre R1 sur la luminosité maximale, repère 10, en butée de droite.
- Régler la tension de lampe sur 15,5V$^{+0,5V}$à l'aide de la résistance R11.
- Régler la tension du ventilateur sur 24V$^{\pm 0,3V}$à l'aide de la résistance R2.
- Contrôler la tension du ventilateur à 12V en X8.
- Contrôler le fonctionnement en branchant le cavalier X3 sur la barrette à broches X1,2, X1,3 (interrupteur S1 éteint).
- Brancher le cavalier X3 de la prise X1 sur X1,1, X1,2.

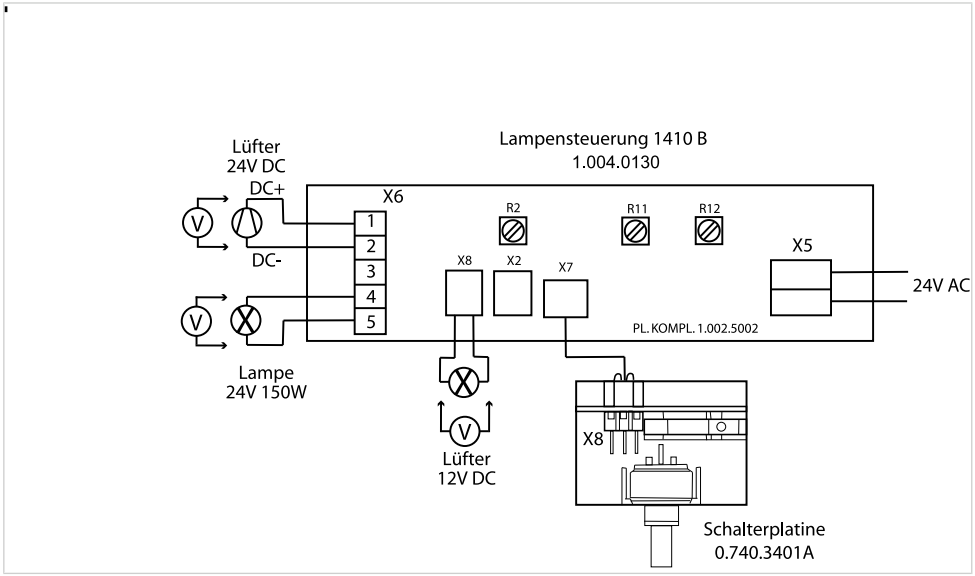

Indication
Le potentiomètre R2 permet, le cas échéant, de modifier la tension du ventilateur de la tête de lampe.
Elle est réglée en usine sur 24V DC.

9 Entretien

9.1 Méthodes de traitement

9.1.1 Consignes générales d'entretien

ATTENTION

Endommagements de produits dû à un nettoyage non approprié.
Dysfonctionnements, surfaces abîmées, risque d'infection du personnel et des patients.
- Utiliser le produit de nettoyage conformément aux instructions du producteur !

ATTENTION

Endommagements de produits dû à une désinfection non-appropriée.
Dysfonctionnements.
- Utiliser le produit de désinfection conformément aux instructions du producteur !
- Ne procéder qu'à une désinfection par essuyage !
- Ne pas tremper le produit ou des composants dans des liquides !

Indication
Ne pas utiliser de détergents ou de produits chimiques agressifs !

9.1.2 Nettoyage

Indication
Utiliser le produit de désinfection conformément aux instructions du producteur.

À titre de recommandation concernant les désinfectants à utiliser, voici la liste des substances contenues dans les solutions qui ont été soumises à des tests et approuvées :

Composants	Concentration maximale
Ethanol à 96 %	40 g/100 g
Propanol	35 g/100 g
Glutardialdéhyde à 25 %	75 mg/100 g
Ethylexanal	10 mg/100 g
Solution formaldéhyde	10 mg/100 g
Glyoxal	165 mg/100 g

Indication
KaVo décline toute responsabilité si des préparations dont les composants diffèrent de nos indications sont utilisées.

9.1.3 Nettoyage du réflecteur et de la protection anti-éblouissement

Indication
Attendre que la lampe soit éteinte et ait refroidi pour nettoyer le réflecteur et la protection anti-éblouissement.
Pour retirer la protection anti-éblouissement, la saisir par le cadre en plastique et non par les disques.
Ne pas toucher le réflecteur avec les doigts.

- Tourner la protection anti-éblouissement vers le haut à l'aide d'une main et la retirer.

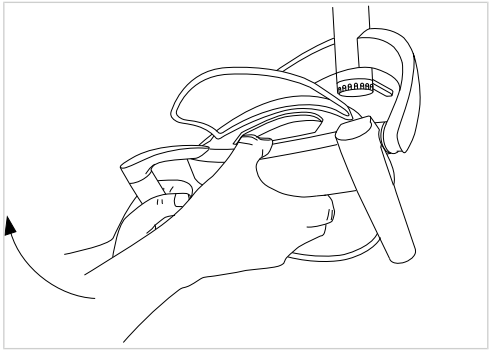

- Nettoyer le réflecteur et la protection anti-éblouissement avec un chiffon doux sans peluche et à l'eau tiède.
- Remonter la protection anti-éblouissement.

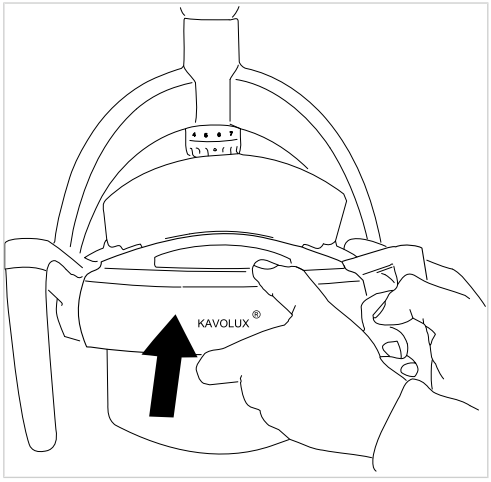

9.1.4 Nettoyage des poignées

- Retirer les poignées en appuyant sur la fermeture à déclic.

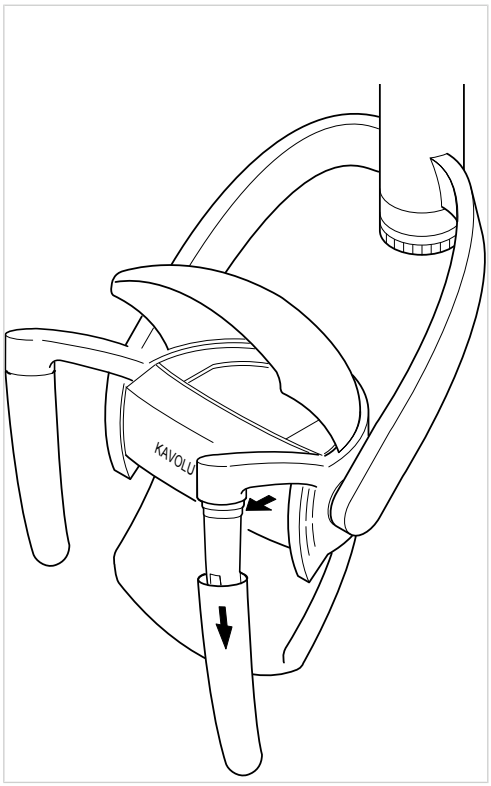

- La poignée de couleur blanche (**N° d'article 1.001.4472**) est désinfectable par essuyage.
- Nettoyer et désinfecter la poignée de couleur grise (**N° d'article 1.002.4489**) dans l'appareil de désinfection thermique Miele.
  Stériliser la poignée emballée 4 minutes à 134 °C ± 1 °C en cycle B.

Voir également :
9.1.2 Nettoyage, Page 73

Indication
Fixer la poignée dans le panier pour petits composants de l'appareil de désinfection thermique. Les zones d'ombre mates sont ainsi évitées.

- Replacer les poignées.

9.2 Entretien

9.2.1 Remplacement du réflecteur dental

Indication
Le réflecteur dental se compose de deux parties, il est possible de ne remplacer qu'une seule partie à la fois. Réflecteur dental en plastique
N° d'article 0.740.4772.

ATTENTION

La lampe peut être chaude.
Risque de blessures.
- Attendre que la lampe soit éteinte et ait refroidi pour retirer la protection anti-éblouissement.

Indication
Pour retirer la protection anti-éblouissement, la saisir par le cadre en plastique et non par les disques !
Ne pas toucher le réflecteur dental avec les doigts.

- Tourner la protection anti-éblouissement vers le haut à l'aide d'une main et la retirer.

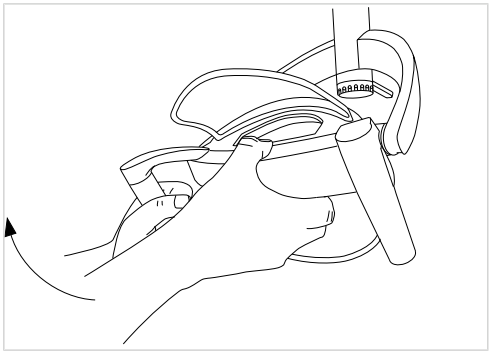

- Desserrer les tiges filetées ① du côté défectueux du réflecteur dental, des deux côtés si nécessaire.

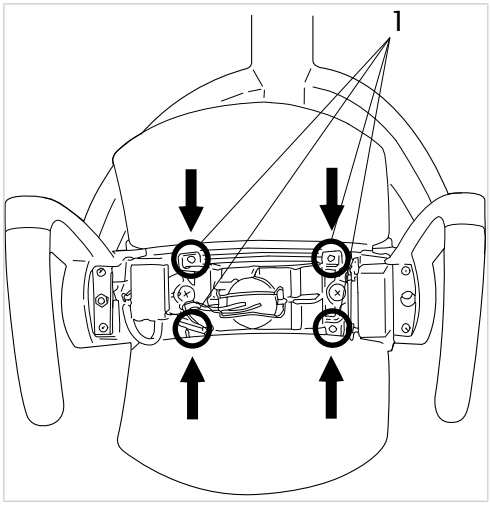

- Retirer la ou les parties défectueuse du réflecteur dental.
- Mettre le réflecteur dental neuf en place et serrer les tiges filetées.
- Remonter la protection anti-éblouissement.

9.2.2 Remplacement de la lampe halogène

Lampe halogène **N° d'article 0.740.4211**

Indication
Pour prolonger la durée de vie de la lampe halogène, éteindre la lampe pendant les pauses de traitement.

ATTENTION

La lampe peut être chaude.
Risque de blessures.
- Attendre que la lampe soit éteinte et ait refroidi pour retirer la protection anti-éblouissement.

- Tourner la protection anti-éblouissement vers le haut à l'aide d'une main et la retirer.

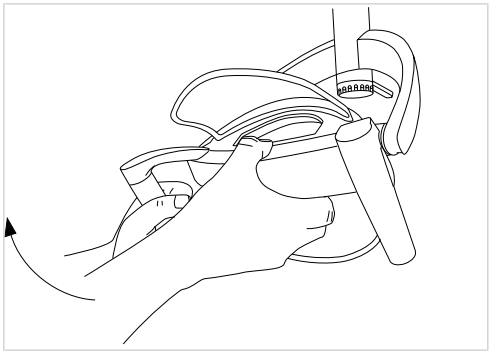

Indication
Pour retirer la protection anti-éblouissement, la saisir par le cadre en plastique et non par les disques !
Ne pas toucher le réflecteur dental avec les doigts.

- Desserrer les fils de la lampe halogène dans le serre-fils.
- Desserrer le ressort de maintien de la lampe halogène de son attache.

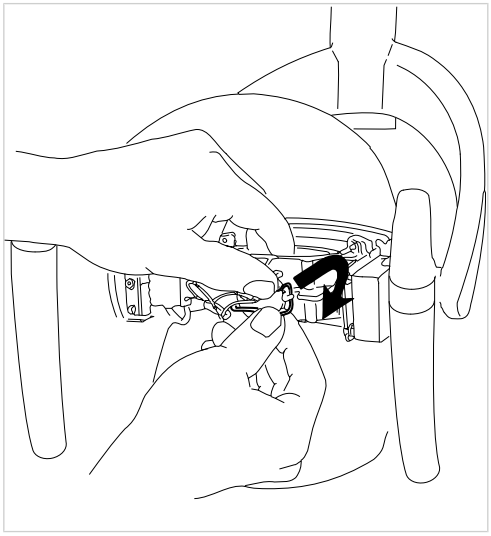

- Sortir la lampe halogène du guide.

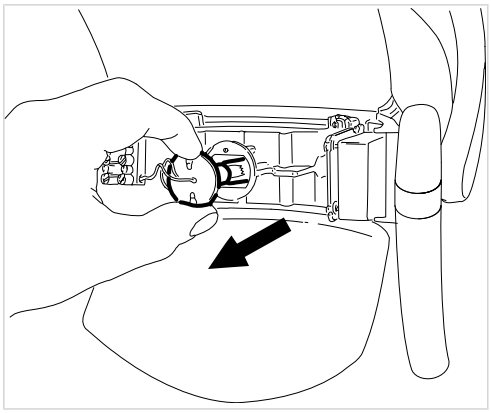

Indication
Ne pas toucher l'ampoule de la lampe halogène neuve avec les doigts !

- Visser les fils de la lampe halogène neuve dans le serre-fils.
- Contrôler le bon maintien des fils.
- Retirer les revêtements extérieurs.

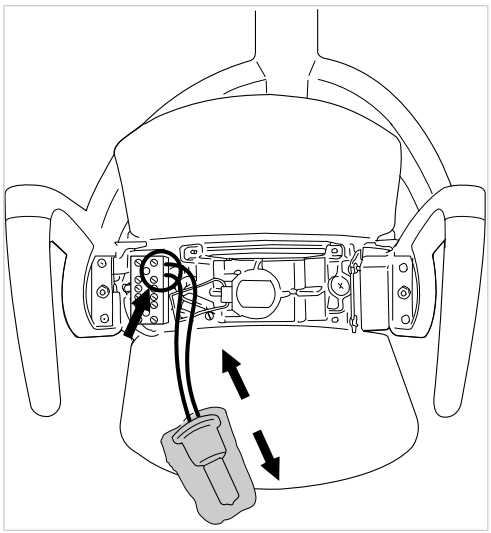

- Placer la lampe halogène neuve dans le guide.

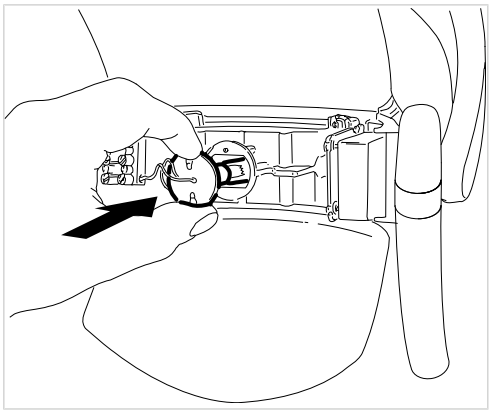

- Enclencher à nouveau le ressort de maintien.

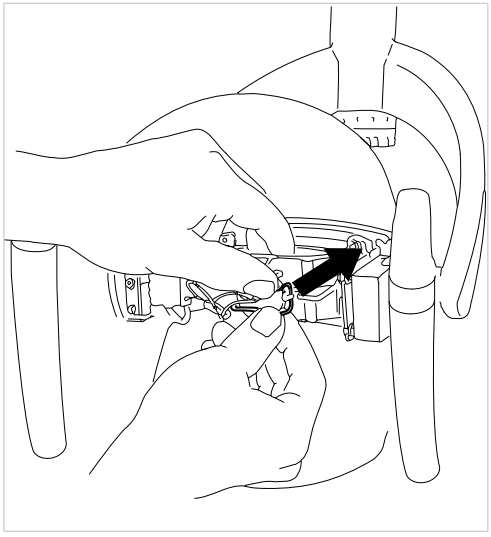

- Remonter la protection anti-éblouissement.

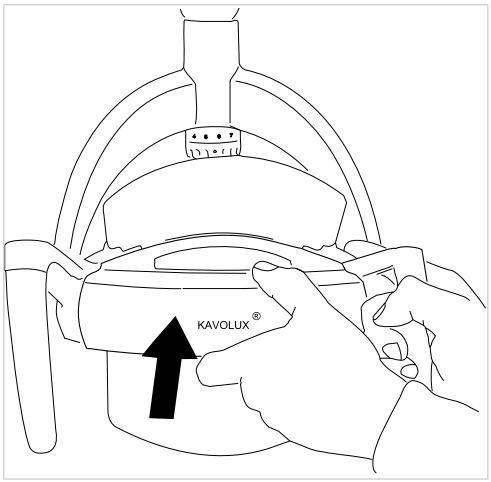

10 Réaliser les contrôles techniques de sécurité

Indication
Respecter les indications de la notice d'utilisation.

Les contrôles techniques de sécurité (CTS) suivants doivent être effectués tous les ans :
- Contrôle du couvercle / de la protection contre les bris de verre de la lampe halogène.
- Vérification de la fixation des réflecteurs
- Contrôle de la fixation et de l'état du bras porteur, des articulations, du vérin à gaz et des poignées.
- Contrôle du raccordement du conducteur de protection.

Selon VDE 0751-1 :
- Tous les 2 ans selon l'appareil type IIa (sans chirurgie HF)
- selon les appareils de Type II b (avec chirurgie HF)
- Le branchement de l'appareil est fixe
- Type BF Note 2
- Mesure selon EGA/EPA

KaVo met à disposition un livre des produits médicaux pour effectuer une liste d'inventaire et pour saisir les données de base principales du produit médical. Le livre des produits médicaux n'est exigé qu'en Allemagne et n'est donc disponible qu'en allemand (**N° d'article 0.789.0480**).

Les mesures suivantes doivent être inscrites, par exemple dans le livre des produits médicaux.

- Contrôle des sécurités accessibles de l'extérieur selon les données nominales
- Contrôle visuel du produit médical et des accessoires
- Contrôle du conducteur de protection selon VDE 0751-1
- Mesure du courant de fuite selon VDE 0751-1
- Contrôle du fonctionnement des produits médicaux conformément aux documents d'accompagnement

Indication
L'interrupteur principal du système de l'appareil doit être allumé pendant la mesure.
Instruments d'aide pour la mesure : fil de test KaVo (**N° d'article 0.411.8811**)

Mesure de la résistance du conducteur de protection

- Balayer les trois points suivants avec la pointe d'essai.

Valeur limite : < 0,3 Ω

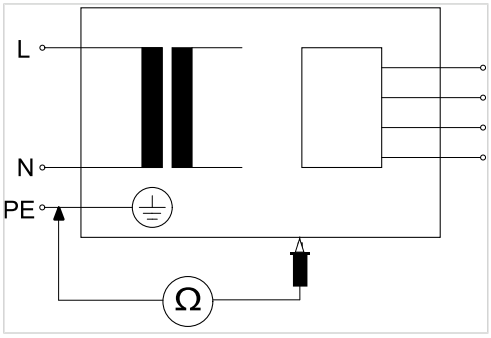

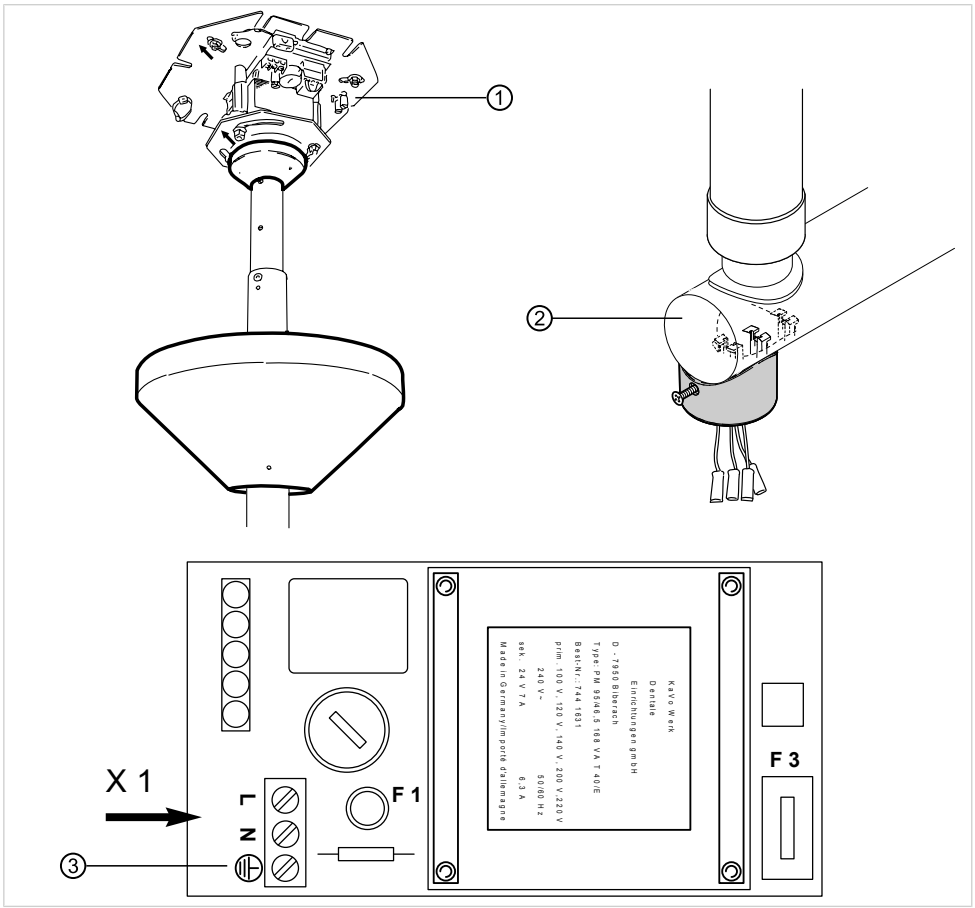

① Socle adaptateur plafond

② Raccordement conducteur de protection lampes

③ Champ Borne du conducteur de protection

Messung EGA (Ersatzgeräte-Ableitstrom) Grenzwert: < 10 mA

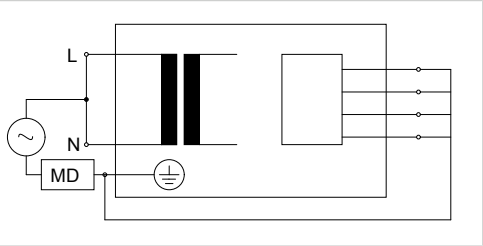

Condition
L'interrupteur principal du système de l'appareil doit être allumé pendant la mesure.
Instruments d'aide pour la mesure : Fil de test Kavo (**N° d'article 0.411.8811**)

- Enlever les pointes d'essai de l'axe ① ou le couvercle et les fixer avec les vis ②.

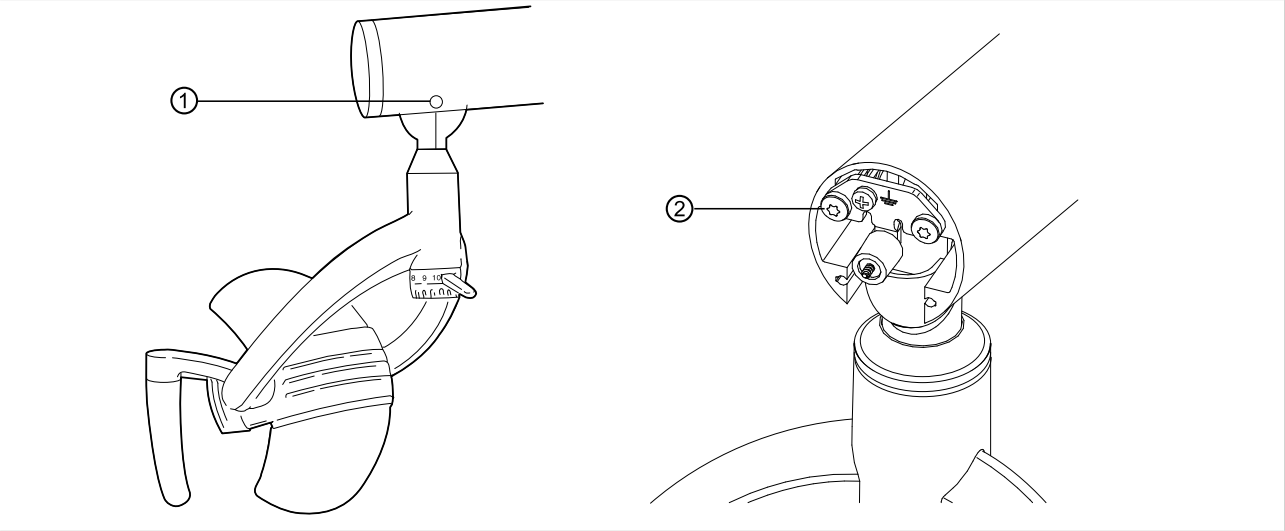

KaVo. Dental Excellence.

1.004.6474 · Fk · 20071217-02 · fr